



Vol. VI - No. 7.

MONTREAL JEUDI, 18 FEVRIER 1875

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00.
PRIX DU NUMERO, 1 CENTIME.

LE CHEMIN DE FER DE LA RIVE NORD

Toute la province de Québec, par la voix de ses députés, applaudit l'an dernier à la nouvelle politique qu'adoptait le cabinet alors au pouvoir, à l'égard des compagnies de chemins de fer.

Ce fut même cette mesure qui motiva le voyage de M. Robertson en Angleterre, et l'émission, pour la première fois, sur le marché de Londres, d'une quantité de débentures égales à la somme empruntée au meilleur taux possible, et garanties par le crédit de la Province de Québec.

Cette année-ci, animé d'intentions excellentes, et déterminé par des motifs d'intérêt public, le gouvernement a augmenté le subside de certaines lignes d'une somme additionnelle de \$1,500 par mille. On ne saurait demander plus, car le total des allocations ainsi faites s'élève à la jolie somme de \$6,000,000.

Quelques compagnies, n'ayant point reçu cette année une portion de l'octroi additionnel, réclament et se prétendent lésées. Nous n'avons qu'à mentionner la plainte et non à rechercher la vérité de faits auxquels veillent particulièrement les députés.

Ce qui intéresse le public d'une manière beaucoup plus grave, c'est la condition du chemin de fer de la Rive Nord, telle que révélée par le dernier rapport de l'ingénieur du gouvernement, M. Light.

Ce rapport est le résultat d'une tournée d'inspection faite récemment par cet ingénieur sur le parcours de la ligne construite entre Québec et Trois-Rivières. Inutile de rappeler ici le bruit et le tapage que soulèvent dans le temps, et le tracé du chemin, et les octrois de deux millions votés par Québec et Montréal.

Ce qui a été parfaitement convenu, exposé et compris, c'est qu'aux termes mêmes des actes pourvoyant aux diverses allocations provinciales et municipales, ce chemin de fer devra être construit de telle façon que la ligne soit une voie ferrée de première classe.

Or voici les extraits du rapport de l'ingénieur-inspecteur, sur lesquels le gouvernement se base pour accorder ou refuser l'octroi voté :

10. Point le plus important de tous :—Le chemin qui est fait entre Québec et les Trois-Rivières, est absolument trop bas et trop étroit pour pouvoir être mis en opération d'une manière constante et économique avec notre climat.

20. Les culverts, pour faire passer les cours d'eau à travers le remblai, sont construites

d'après des plans défectueux. La maçonnerie ne va qu'à deux pieds au-dessous d'une surface exposée à la gelée... Des culverts ainsi faits, s'il n'y passe pas constamment de l'eau, sont donc exposés à manquer.

30. La maçonnerie des ponts, bien que bonne en apparence dans son genre, est généralement de dimensions trop petites, les piles en particulier. Celles destinées à porter des arches de 160 pieds, n'ont que 5 pieds d'épaisseur, c'est-à-dire, sont de 50 0/10 trop minces, pour endurer la grande vibration causée par les trains marchant à de grandes vitesses sur ces grandes arches. La seule pile terminée, celle située du côté ouest de la rivière Jacques-Cartier, destinée à porter deux arches ou 300 pieds de tablier, n'a que 4 1/2 pieds d'épaisseur. Cette pile est placée sur du roc qui, à raison de son manque d'élasticité, augmentera l'effet désagréable des trains qui passeront, et la fera certainement écrouler tôt ou tard. L'épaisseur ordinaire de piles semblablement situées dans des chemins bien construits, est de 7 pieds.

40. Le plan qui est proposé de construire les piles sur un fond mouvant dans les plus grandes rivières où il y a jusqu'à 25 pieds d'eau à mar basse, est très-économique, sans doute, mais je le considère comme dangereux... Si la cage destinée à renfermer la maçonnerie venait à s'affaisser, ou à être brisée par la glace ou les billots—accidents très-probables—la pile serait certainement détruite.

50. Les tabliers de plusieurs des ponts, principalement de Québec à Portneuf, sont beaucoup plus longs que ne le demande l'ouverture nécessaire pour faire passer l'eau. Cela réduit beaucoup la quantité des ouvrages permanents en terre et en maçonnerie, mais rendra nécessaires des dépenses périodiques pour reconstruction, dépenses qui pourraient autrement être évitées.

La même objection s'applique aux tréteaux sur lesquels on veut faire passer une partie du chemin.

60. Le ciment et le sable dont on se sert au pont de Portneuf—seule place où j'ai trouvé de la maçonnerie en cours d'exécution—sont de qualité bien médiocre. A dire vrai, le sable est tout à fait impropre à l'ouvrage où on l'emploie, ainsi que j'en ai fait la remarque à l'ingénieur résidant.

Ces remarques sont indépendantes de la question de savoir si des lisses d'acier et des ponts en fer sont ou ne sont pas aujourd'hui considérés comme des éléments essentiels d'un chemin de fer de première classe.

Après avoir lu ces lignes du document officiel, on se demande ce que va faire le gouvernement ?

Nous ne sommes point assez riches pour jeter notre or par les fenêtres, et si les choses sont malheureusement dans l'état décrit, il n'y a point à tergiverser, car en refusant, en ce cas, l'aide promise, le gouvernement reste dans l'esprit du contrat synallagmatique qui le lie à la Compagnie.

Certains prétendent que le rapport de M. Light est exagéré; cela se peut, mais nous nous demandons quel intérêt aurait un ingénieur dont de nombreux confrères peuvent apprécier le travail et juger l'impartialité de ses assertions écrites, pour venir contre toute science et conscience, dénaturer les faits et conclure faussement ?

D'autres assurent que le général Seymour, ingénieur aussi, mais représentant, croyons-nous, une partie des actionnaires, a rédigé un rapport tout contraire.

Voici donc le génie civil en conflit. On propose, pour trancher la question, le jugement de M. Flemming, ingénieur du gouvernement fédéral.

Le litige en est là pour le moment. Que ces Messieurs s'accordent ou non, il nous importe peu; l'intéressant pour nous c'est de ne point payer une route de carton pour un chemin de fer de première classe. Tant pis pour la Compagnie si elle a manqué aux clauses principales de son contrat, et tant mieux pour le gouvernement, c'est-à-dire pour chacun de nous, si l'on peut prévenir un fiasco qui serait aussi onéreux à la province qu'immoral pour la Compagnie.

A. ACHINTRE.

LE CANADA ET LE CENTENAIRE DE PHILADELPHIE

Le Ministre d'Agriculture au Gouvernement Fédéral, M. Letellier de St. Just, n'a point voulu se laisser surprendre par les événements, et désireux de voir faire bonne figure au Canada parmi les exposants du Centenaire de Philadelphie, l'année prochaine, il a déjà nommé les membres de la commission chargée de représenter à cette grandiose exposition, les intérêts de l'Agriculture, du commerce, de l'industrie et des arts de la Puissance.

La commission se compose de l'hon. M. Letellier de St. Just, Président, *ex officio*, de MM. Penny et Willmot, sénateurs, et de M. Glen.

Dès leur première réunion, les commissaires se sont adjoint, en qualité de Secrétaire, M. Joseph Perrault. Nous pensons que le choix de ces messieurs satisfait le public; car chacun d'eux offre comme talent et spécialité des garanties plus que suffisantes.

Déjà, à la dernière exposition de Vienne, notre gouvernement avait confié une mission semblable à MM. Bulmer, Williams, Hahndorf, Davis, Gurney, Barber et King.

Le rapport du Ministre de l'Agriculture du Canada, pour l'année de calendrier 1873, contient les divers rapports de ces commissaires.

Nous sommes vraiment surpris que la presse quotidienne de notre Province n'ait point encore publié le résultat de ces travaux, tous fort instructifs, intéressants, et d'une utilité première pour un grand

nombre de nos agriculteurs et de nos fabricants.

Outre les considérations spéciales se rapportant à des branches particulières, le rapport renferme sur la partie et le but général de l'exposition de Vienne, des vues d'ensemble dont chacun pourra tirer les enseignements qu'il lui conviendra.

Voici quelques détails que nos lecteurs liront avec curiosité. Nous laissons la parole à M. H. B. Witton :

Le palais a près de mille verges de long et plus de deux cent vingt de large. La largeur de la grande galerie est de vingt-sept verges, celle des galeries transversales de quarante-huit pieds.

Le toit de la rotonde est construit en tôles fortes, rivées les unes aux autres et fortifiées au moyen d'une immense réticulation de pièces saillantes. Il a trois cent quarante pieds de diamètre, et s'élève à une hauteur de plus de deux cents pieds. C'est le toit le plus colossal que l'on ait encore bâti. Le fer mis en œuvre dans la toiture et ses supports pèse quarante mille tonnes; et deux cent quarante hommes, pourvus de tout l'outillage approprié à ce travail, ont mis trois mois à river les plaques à terre et à asseoir le toit. Pour donner une idée des proportions de cette partie du palais, je dirai que quatorze cents soldats peuvent défilé sur l'anneau circulaire qui forme la saillie de la corniche à l'intérieur. Le célèbre architecte anglais, Scott Russell, a exécuté dans tous ses détails la construction de la rotonde, et la maison Harkot, de Westphalie, a fourni le fer.

Le nombre total des exposants a été d'environ soixante mille. Il excède de beaucoup le chiffre des exposants à l'Exposition de Paris, en 1867, et est quadruple du nombre des personnes qui prirent part à celle tenue dans Hyde Park, en 1851, la première exposition internationale.

Emplacements assignés aux différentes nations.—La distribution de l'espace entre elles s'est faite, à peu d'exceptions près, suivant la même proportion qui existait à Paris en 1867. La superficie totale occupée a été de cent vingt-cinq mille verges carrées. Les principales nations exposantes étaient l'Autriche, l'Allemagne, la France, l'Angleterre, la Russie, la Hongrie, l'Italie, la Turquie, la Belgique, la Chine, les Etats-Unis, le Japon, la Suisse, les Républiques de l'Amérique méridionale, l'Egypte et la moyenne Afrique, la Hollande, la Grèce, la Suède, la Norvège, la Roumanie, l'Espagne, le Portugal, la Perse, la régence de Tunis, le Brésil, l'Inde anglaise, le Siam, le Maroc, les Iles Sandwich et la principauté de Monaco. Les produits de l'Autriche occupaient plus de quinze mille verges carrées, ceux de Monaco quelques pieds seulement; entre ces deux extrêmes les autres pays se partageaient l'espace en progression descendante à peu près dans l'ordre où je les range dans la liste ci-dessus.

Nombre de visiteurs.—Le nombre total des personnes qui ont visité l'Exposition a été de sept millions deux cent cinquante mille; ce concours est moindre que celui de 1867 à Paris, mais plus grand qu'aucun autre qu'un tel spectacle ait encore attiré.

A quoi est dû le succès de l'entreprise.— L'heureux succès de ce grand dessein — c'est-à-dire la construction d'un édifice colossal et l'affluence dans son enceinte des productions industrielles les plus variées, venues de tant de pays avec une si étonnante célérité — n'a pu être obtenu qu'avec l'aide de la vapeur et de l'électricité, qui sont maintenant les auxiliaires indispensables de l'esprit d'entreprise.

Que le commerce a fait cesser l'isolement national.—A mesure que ces auxiliaires ont multiplié les moyens de communication de pays à pays, les relations internationales se sont si bien étendues, que le commerce entre l'Europe, l'Amérique et l'extrême Orient—décuplé dans l'espace d'une génération—a enfin dissipé assez les préjugés de l'isolement national pour qu'il soit possible de comparer ensemble les modes de travail comme les produits des nations.

Différence entre la vie industrielle de l'Orient et celle de l'Occident.—L'emploi général des forces de la vapeur et des appareils mécaniques dans tous les genres d'opérations industrielles sans exception, constituait un des caractères saillants des procédés de fabrication exposés par l'Europe occidentale et l'Amérique, et contrastait singulièrement avec le pénible et long, quoique ingénieux, travail manuel des contrées situées plus à l'Est. Cet avantage est ce qui a assuré aux premières la presque totalité des grandes distinctions accordées par les jurys. Ainsi, la Turquie, l'une des nations exposantes les plus amplement et les mieux représentées, n'a pu remporter, à cause de ce caractère oriental de son industrie, qu'un seul des quatre cent vingt diplômes si enviés de lère classe.

Résultats de l'application de la mécanique à l'industrie.—Dans la plupart des pays civilisés, heureusement, le temps est passé où l'application de la mécanique à une industrie pouvait sembler une entreprise hasardeuse. Certes, devant les souffrances de groupes, de populations entières d'ouvriers exercés dans un art spécial, qui, par suite de l'introduction d'une machine nouvelle, ont vu plus d'une fois leur habileté, c'est-à-dire leur gagne-pain, devenir subitement inutile, il n'est point étonnant que des esprits méditatifs se soient, il y a quelques années, préoccupés des conséquences possibles de la généralisation de l'usage de la mécanique. Mais les événements ont montré depuis que ces désastres individuels ont été rachetés presque aussitôt par un progrès de la condition sociale, et que les suites malheureuses de cette révolution sont spéculées et passagères, tandis que l'avantage qu'elle apporte, en augmentant la puissance productive, est général et permanent. Sans l'assistance de la vapeur et de la mécanique, les grandes améliorations publiques accomplies de nos jours étaient impossibles; et l'œuvre de la colonisation, dans l'intérieur de ce continent, serait encore à peine ébauchée.

Que le travail à la mécanique a augmenté le confort et la richesse.—Les machines ont augmenté le bien-être général, — à quel point? on en jugera par le fait que Manchester seul file autant de coton qu'en pourraient filer à la main cent millions de travailleurs. Dans les pays où l'on se sert des outillages mécaniques, l'ouvrier exercé reçoit pour son travail une rétribution supérieure à ce qu'il y aurait ailleurs; et le capital, contrairement au vieil adage qui veut que *nummus non nummun parit*, fructifie et s'accroît au centuple.

Nous donnerons dans nos numéros suivants les extraits de plusieurs de ces rapports, qui contiennent pour notre jeune pays non-seulement des points de comparaison, mais encore des conseils précieux sur l'exploitation d'une masse de produits, que l'ignorance, la routine ou l'indifférence laissent improductifs sur notre sol privilégié.

A. ACHINTRE.

SCIENCE POPULAIRE

On vient de faire des expériences curieuses pour la conservation des viandes par le froid. Les matières à conserver, viandes saignées, gibier à poil ou à plume, volailles, etc., etc., sont enfermées dans une chambre au sein de laquelle on fait affluer de l'air refroidi jusqu'à zéro degré. Sous l'influence de cette atmosphère à température très-basse, la viande se dessèche, elle perd une partie de son eau constitutive et se recouvre d'une espèce de croûte solide que l'on enlève au moment de la faire cuire. Un fait curieux, c'est que la viande ainsi traitée se conserverait à peu près indéfiniment, alors même qu'elle est retirée du

milieu frigorifique. M. Bouley, le savant vétérinaire d'Alfort, en a eu la preuve en gardant chez lui pendant trois mois de plein été un gigot de mouton qui avait été traité par la méthode nouvelle. Autre remarque curieuse aussi, c'est que le froid arrête aussi le travail de décomposition ou de putréfaction; celui-ci ne reprend pas, alors même que le gibier, d'abord faisandé, est de nouveau exposé à l'air ordinaire.

A Liège, sur une portion du quai d'Avray, on va expérimenter un pavage en fonte de fer. Sur le sol recouvert d'un lit de maçonnerie, on étend une couche d'asphalte, et sur ce lit élastique se posent les pavés, ou plutôt des dalles de fonte épaisses de 4 centimètres.

Il s'agit de savoir si ce système de chaussées sera suffisamment résistant pour compenser, par une durée plus longue, le haut prix de la matière et celui des dispositions accessoires.

Chaque jour le Jardin d'acclimatation de Paris s'enrichit de nouveaux animaux plus étranges les uns que les autres, au grand étonnement des naturalistes, dont la science est mise en défaut. Une des femelles de zèbre vient de mettre au monde un produit d'un blond doré, sans aucune trace de la livrée rayée de sa mère; le bout du muscu et les extrémités des jambes sont seuls noirs. Le père est un petit cheval de Nam.

C'est la première fois que l'on obtient un pareil croisement qui ajoute un nouveau type à la série des muets que possède le Jardin d'acclimatation.

Mais ce qu'il y a de plus merveilleux et de plus étrange, c'est une mule fécondée qui, après avoir donné deux poulains avec un cheval barbe d'Algérie, se dispose cette année à mettre au monde le produit d'un âne blanc d'Egypte de la grande espèce, ce qui donnera le croisement en sens contraire.

Les expériences de M. Albert Geoffroy Saint-Hilaire, l'habile directeur du Jardin d'acclimatation, sont couronnées d'un succès inespéré.

Beaucoup de gens s'étonnent qu'on verse du sel sur une voie ferrée pour faire fondre la neige qui la couvre. Le fait est pourtant vrai et s'explique scientifiquement. Le sel provoque la fusion de la neige. Il en résulte, il est vrai, un grand abaissement de température de l'air ambiant, mais il n'en est pas moins exact que la neige est fondue—but qu'il fallait attendre.

Exemples: si l'on veut faire congeler les crèmes, etc., on les place au milieu d'un mélange de sel et de glace. Le sel provoque la fusion de la glace, et l'abaissement de température qui se produit toutes les fois qu'un corps solide passe à l'état liquide, détermine alors la congélation des crèmes, etc.

Tous les plombiers savent que pour dégeler l'eau glacée dans un tuyau de conduite d'eau, il suffit d'y jeter une poignée de sel, et non pas de l'eau chaude comme le font quelquefois d'imprudentes ménagères. Le sel détermine immédiatement la fusion de la glace contenue dans le tuyau, mais occasionne un si grand refroidissement de celui-ci que, si le temps est humide, on voit l'extérieur du tuyau se recouvrir d'une croûte épaisse de brouillard glacé. Mais l'intérieur du conduit est dégagé.

M. Simon Newcomb, astronome de l'Observatoire de Washington, vient de partir pour l'Europe, chargé d'une mission par le richissime bienfaiteur des sciences, qui s'appelle M. James Lick.

Ce capitaliste californien, ayant résolu d'établir un observatoire à San-Francisco, a consacré la somme de \$150,000 à la construction d'une lunette devant dépasser toutes celles qui ont été établies jusqu'à ce jour. L'objectif ne doit pas avoir moins d'un mètre de diamètre, et, par conséquent, sa fabrication offrira les plus grandes difficultés.

En effet, il ne suffit pas que le morceau de Flint qui sert à tailler cette lentille gigantesque soit pur lors de la fusion, il faut qu'aucune bulle ou strie ne vienne en altérer la transparence pendant le refroidissement.

M. Simon Newcomb se rend en Europe avec l'intention de faire procéder à cette opération délicate. Il visitera l'Observatoire de Paris et inspectera le flint qu'on y conserve, en attendant qu'il soit possible de procéder à la construction de la grande lunette à laquelle il a été destiné il y a déjà plus de quinze ans.

Avant de prendre une décision définitive, M. Simon Newcomb visitera les principales verreries d'Europe et les ateliers des principaux opticiens.

Actuellement la plus belle lunette d'Europe appartient à M. Newalle, de Newcastle, qui a dépensé 250,000 francs à sa construction. La lentille n'a que 70 centimètres de diamètre, et permet de voir les objets célestes avec une netteté prodigieuse.

COURRIER DE PARIS

Depuis quelque temps, la mort, faisant mouvoir sa vieille faux, toujours infatigable, moissonne les notabilités par dou-

zaines. Ne citons pas de noms, une nomenclature funèbre ne pouvait guère avoir beaucoup d'attrait pour le lecteur. — Il ne serait cependant pas permis de passer sous silence la mort de M. Emile Péreire, un des hommes qui ont le plus contribué à donner la vie à notre époque.

Associé à son frère Isaac, il a certainement accompli des prodiges. Notez qu'au premier aspect, il avait réellement l'air, la figure et même le langage d'un enchanteur tel qu'on en voit dans les légendes. Quand on se faisait introduire chez lui, dans le superbe hôtel du faubourg Saint-Honoré, on se trouvait tout à coup en présence d'un petit homme au front plissé, aux yeux mobiles, au sourire tout à la fois sardonique et triste. M. Emile Péreire, ne paraissant vivre que d'une existence mécanique, était plutôt couché qu'assis, plutôt enroulé sur lui-même que couché. Vous eussiez dit d'un gnome. S'il parlait, on voyait ses lèvres remuer, mais la voix, tout à fait sourde, n'avait rien d'humain.

C'était néanmoins de cette apparence d'homme que partaient les plus grands projets dont on se soit occupé à Paris pendant vingt ans. Ce quasi paralytique était l'activité même. Une étincelle jaillissant de sa tête mettait en mouvement les millions par centaines et les travailleurs par bataillons. Sans quitter son fauteuil, il a fait des chemins de fer, creusé des canaux, nolisé cent navires; il a construit tout ce quartier féérique qui sert d'encadrement au parc de Monceaux. Un historien anglais, parlant de Jules César, s'écrit: « Il a conquis des empires et il n'a pas laissé après lui l'étendue d'un carré de choux. » M. Emile Péreire, plus modeste et plus fastueux tout ensemble, aura laissé comme trace de son passage des monuments sans nombre, mais surtout la plus belle portion de Paris.

Avant de devenir un des plus grands financiers de ce siècle, il avait débuté, comme tant d'hommes éminents du jour, par être un utopiste, un rêveur. Son frère et lui ont été du saint-simonisme de la première heure. Ils ont porté la jaquette bleue. Ils ont prêché à la salle Taitbout. Ils sont même allés à Ménilmontant, cette Galilée de la religion nouvelle.

On me permettra sans doute de donner ici quelques détails anecdotiques qui ne manquent pas d'un certain intérêt.

Un schisme venait d'éclater dans la communion nouvelle; le Père Enfantin, suivi de ceux de ses disciples qui voulaient lui rester fidèles, émigra à Ménilmontant, entre le parc de Saint-Fargeau et le bois de Romainville. Là était une grande maison abandonnée, délabrée; les murs tombaient, le jardin était inculte. C'était l'héritage du Pape; il le donna à ses fils en leur disant:

—Il faut le refaire.

Ils vinrent donc en troupe; il s'y établirent, et, en moins de trois mois, la maison redevint la plus belle propriété de cette zone. Les Saint-Simoniens étaient architectes, maçons, peintres, serruriers, jardiniers, ingénieurs. Un d'eux, ayant creusé le sol, y avait découvert une mine de 150 mètres de sable avec lequel on couvrit les allées et tous les endroits susceptibles d'embellissement.

—Voilà qui est bien commencer, dit le Père. Un jour, Paris entier vous applaudira.

On sait que la prophétie s'est accomplie pour les trois quarts.

Il faut bien vous apprendre quels étaient ces apôtres.

On voyait d'abord parmi eux un savant médecin, le Dr. Léon Simon; près de lui se trouvait M. Paul Rochette, professeur de rhétorique. Comme il entra dans les

théories de l'école de rehausser ou même d'abolir la domesticité, chacun servait les frères. Ceux que nous venons de nommer s'entourant le corps du tablier blanc, faisaient la cuisine. Un substitut du procureur du roi, M. Léon Talabot, s'exerçait au lavage de la vaisselle. Ce dernier commandait à trois aides, M. Gustave d'Eichthal fils, M. Lambert, si célèbre depuis par ses voyages, et le baron Charles Duveyrier, lequel remplissait aussi les fonctions de poète de Dieu.

Emile Barrault, qui avait professé la physique au collège de Sorèze, tenait à honneur de cirer les bottes. Un ancien élève de l'Ecole polytechnique, maintenant capitaine d'état-major, entretenait le linge. Chose très-curieuse, les appartements étaient frottés par M. Rigaud, docteur en médecine, par un homme du monde, M. Ho'stein fils, et par M. Broët, futur rédacteur du *Journal des Débats*, aujourd'hui député de l'Ardèche. Un autre polytechnicien, M. Michel Chevalier, futur sénateur, avait l'administration générale de la maison. Il faisait, en outre, le service à table: c'était lui qui donnait au Père tout ce dont il avait besoin pour ses repas.

Les deux Péreire étaient teneurs de livres.

On vivait beaucoup au jardin. Un ingénieur célèbre, Henri Fournel, qui avait été jadis à la tête du Creusot, donnait ses soins aux plantations et à l'horticulture. Trois coopérateurs principaux l'aidaient: c'était M. Raymond Bonheur, professeur de dessin, père de Mlle Rosa Bonheur, M. Roger, musicien de l'Opéra-Comique et le prolétaire Charles Pennekère. Félicien David, alors fort jeune, était le Linus de la colonie; il adaptait sa musique juvénile aux vers blancs du poète de Dieu. On sait qu'il a composé des chœurs qui sont devenus plus tard le thème de l'ode-symphonie du *Désert*.

Ménilmontant n'était qu'une halte; bien-tôt eut lieu la dispersion des apôtres. Les Saint-Simoniens s'en allèrent à travers le monde, les uns en Orient, les autres dans le journalisme, les autres dans l'industrie. Presque tous furent des hommes remarquables.

M. Emile Péreire écrivit au *National*, sous les ordres d'Armand Carrel. Il était fort pauvre alors, très-éloigné de supposer qu'il pût devenir un jour si grand millionnaire.

Ce serait en rappelant ces souvenirs qu'il aurait dit le mot qu'on lui attribue.

—A trente ans, j'avais des dents et pas de pain; à soixante ans, j'ai du pain et plus de dents!

Est-il quelque part, sous la lune, une situation plus bizarre que celle d'ambassadeur d'Espagne à Paris? Rien de si mobile. Un ministre qui descend des Pyrénées pour venir faire de la diplomatie chez nous ne fournirait pas mal l'idée de l'oiseau sur la branche. Ce serait encore, si vous voulez, une ombre chinoise qui paraît, brille une seconde et s'enfonce pour toujours dans les coulisses. Quand il se lève, le matin, à l'heure du chocolat, il n'est jamais sûr de se retrouver dans le même hôtel, le soir, à l'heure du lait de poule. Que d'ambassadeurs la péninsule Ibérique nous a envoyés. Depuis 1830, on en compterait 100 pour le moins!

Vous rappelez-vous M. de Toreno, le grand historien? Peu après lui, nous avons eu le divin Arguelles. Après celui-là, ça été l'illustre Mortimer de la Rosa, homme d'Etat et auteur dramatique. Il y a eu aussi entre autres, le maréchal Serrano, puis M. Mon, puis le senor don Sallustiano de Olosaga, puis un autre, puis le dernier,

qui est un parfait hidalgo, fort bien venu de tout le grand monde.

A la veille du jour de l'an, M. l'ambassadeur s'occupait de donner une fête. Il s'agissait d'un diner de gala, d'un bal avec cotillon, d'un raout, n'importe. Tout à coup le fil électrique apprit à Son Excellence qu'une révolution venait d'éclater à Madrid. Ah ! c'était un mouvement des plus bénins. On n'y signalait ni un coup de fusil ni une goutte de sang. Un général venait de restaurer la monarchie en cinq minutes avec la dextérité qu'un autre général avait mise, il y a deux ans, à proclamer la république. Le tout finissait par une grande illumination et des guitares. A cette nouvelle, M. l'ambassadeur laissa là sa fête pour aller à son bureau ; il écrivit trois lignes. Ces trois lignes étaient sa démission.

Voilà un flegme héroïque, j'espère, un acte de sang-froid dont les Français ne seraient certainement pas capables.

J'ai cité tout à l'heure le nom de Martinez de la Rosa.

Ce digne homme aussi a été un excellent ambassadeur d'Espagne.

Un soir, à la cour des Tuileries, où il y avait réception, il montrait à la princesse Clémentine une noix de coco dont il avait fait un fort joli vide-poches rien qu'avec la lame de son canif. Louis-Philippe s'approcha et ne manqua pas de tomber en extase devant ce chef-d'œuvre de sculpture.

—Monsieur l'ambassadeur, dit le prince, où donc avez-vous appris à si bien travailler le bois ?

—Sire, aux galères.

—Aux galères !

—Oui, sire, aux *presidios de Ceuta*. J'y ai passé les deux plus belles années de ma vie.

—Et qui donc vous y avait envoyé ?

—Sire, votre neveu par alliance, le feu roi Ferdinand VII.

—Pour quelle raison ?

—Parce que, dans l'*Espectador*, mon journal, j'avais dit au peuple de Madrid : « Peuple, prends ta guitare et joue l'*Hymne de Riego* ».

—Et qui vous en a fait sortir ?

—Le même monarque.

—Pour quel motif ?

—Parce que j'ai fait un quatrain en l'honneur d'Isabelle, notre auguste reine d'aujourd'hui, que j'appelais déjà : « L'Espoir de la Liberté ».

Cette histoire de Martinez de la Rosa se retrouverait, à peu de chose près, dans la vie de tous les Espagnols qui s'occupent de politique. Si la noble terre d'au-delà des monts est le pays du Cid, elle est aussi le sol qui a produit Gil Blas et Lazarille de Tormès. Il n'y a donc pas à s'étonner si, par là-bas, je devrais dire par là-haut, une forte pincée de fantaisie se mêle toujours aux plus grands drames de la vie sociale.

Il y a deux ans, vous le savez, l'Espagne avait pour roi un prince d'origine étrangère, un roi sorti de la maison de Savoie. Ce pauvre Amédée ! Il avait beau donner à son nom une tournure castillane et se faire appeler don Amadeo ; Dieu l'aimait peut-être, mais Madrid ne l'aimait pas. Quand il invitait un grand du pays à venir au palais, il se trouvait toujours que l'invité était malade. S'il paraissait au théâtre, la danseuse en réputation trouvait tout à coup moyen d'avoir une entorse. Aux courses de taureaux, le torero qu'on décorait du titre de *primera spada* montrait son bras en écharpe et disait : «—C'est comme un fait exprès ; je suis manchot pour tout aujourd'hui. » A la longue, le prince dut se résoudre à rejeter un calice si amer. Il déclara, un beau jour, donner sa démission, ainsi que le ferait chez nous un simple sous-préfet, et il retourna en Italie.

C'était agir tout à la fois en homme de cœur et en homme d'esprit.

A Paris, où l'ex-reine Isabelle résidait déjà, les amis de la dynastie vinrent et dirent que c'était le vrai moment pour faire un roi du jeune prince des Asturies. Il y eut un conseil. On y débattait naturellement le pour et le contre. Le général V*** s'écria : « Que le prince se montre sur la Puerta del Sol, seulement entre deux personnes, et il sera acclamé. » C'était pour le mieux, mais il fallait franchir les Pyrénées. Or, les Carlistes, déjà redoutables et armés jusqu'aux dents, montaient la garde dans les provinces du Nord jusqu'aux portes de Barcelone. Un conseiller prudent dit : « Si le prince tombait entre les mains de Tristany, le cabecilla le ferait fusiller. »

—Fusillé, mon petit roi ! s'écria l'ex-reine. Eh bien, cela n'est pas pressé !—Et, en s'adressant à la cantonade :—Comment ! on ne peut donc plus coiffer une couronne sans risquer d'être mis à mort ? Heureux les enfants du pauvre qui ne craignent que les loups ! P. A.

MARINE ET NAVIGATION

Le répertoire officiel de la marine marchande, publié par le bureau *Veritas* pour 1875, porte le nombre total des navires à voiles à 56,289, représentant un tonnage de 14,523,630 tonneaux, et celui des navires à vapeur à 5,365, représentant un tonnage net de 3,471,079 tonneaux. Il existe, entre ces chiffres et ceux qui résultent des listes officielles de chaque pays, une grande différence qui s'explique par ce fait que le *Répertoire* ne mentionne que les « navires de mer. » Voici, au surplus, le relevé général par pavillons :

NAVIRES A VOILES :		
Pavillons.	Nombre de navires.	Tonneaux.
Anglais.....	20,538	5,383,763
Américain.....	7,869	2,181,659
Norvégien.....	4,464	1,139,138
Italien.....	4,343	1,227,816
Allemand.....	3,483	852,789
Français.....	3,280	734,326
Espagnol.....	2,674	509,767
Grec.....	2,063	406,937
Hollandais.....	1,418	385,301
Suédois.....	1,405	361,368
Russe.....	1,428	331,350
Autrichien.....	955	327,742
Danois.....	1,239	173,480
Portugais.....	410	92,808
Américains du Sud.....	219	84,761
Américains du Centre.....	138	46,580
Turc.....	277	43,360
Belge.....	54	17,158
Asiatiques.....	35	13,527
Ensemble.....	56,289	14,523,630

NAVIRES A VAPEUR :		
Pavillons	Nombre de navires	Tonneaux.
Anglais.....	3,002	3,015,773
Américain.....	613	768,724
Français.....	315	318,757
Allemand.....	220	268,828
Espagnol.....	212	155,417
Russe.....	144	111,072
Hollandais.....	107	93,723
Italien.....	110	91,011
Autrichien.....	81	83,039
Suédois.....	195	77,440
Norvégien.....	112	51,103
Américains du Sud.....	72	52,387
Belge.....	39	40,536
Danois.....	67	38,976
Turc et Egyptien.....	29	27,530
Portugais.....	23	18,452
Américains du Centre.....	9	5,332
Grec.....	9	5,829
Asiatiques.....	6	3,459
Ensemble.....	5,365	5,226,888

Dans l'ensemble la marine à voiles reste à peu près stationnaire depuis quelques années, pendant que la navigation à vapeur n'a cessé de s'accroître.

Les six vaisseaux dont les dimensions surpassent toutes les autres dans le monde, sont le *Great-Eastern*, 674 pieds de longueur, 77 de largeur ; le *City of Peking*, jaugeant 6,000 tonnes, de 423 pieds de longueur, 48 de largeur ; le *Liguria*, de 4,820 tonner, 460 pieds de longueur, 45 de largeur ; le *Britannic*, de la ligne « White Star », de 4,700 tonnes, 455 pieds de longueur, 45 de largeur ; le *City of Richmond*, de 4,600 tonnes, 453-1/2 pieds de longueur, 43 de largeur ; et le *Bothnia*, de 4,500 tonnes, 425 pieds de longueur, 42-1/2 de largeur.

NOTES DE VOYAGES

LA HOLLANDE INTIME

... Ici on s'amuse une fois l'an ; mais ça dure de quinze jours à trois semaines, et chaque jour, la fête commence avec l'aube pour finir avec la nuit. Une kermesse, c'est à la fois un carnaval, et une foire ; cela se suit avec la ponctualité d'une cure, avec le cérémonial d'une sorte de neuvaine consacrée au plaisir.

Deux faits à observer : il y a le côté populaire, le plein vent ; puis le camp, sinon aristocratique, au moins bourgeois, les amateurs, gros négociants, financiers. La fête foraine se réduit, somme toute, à peu de chose.

Dans certaines rues des faubourgs, une série de baraques-ménageries rudimentaires, cirques forains, loges à phénomènes vivants, tirs ; tout le matériel et le personnel d'une fête des environs de Paris. Il était curieux d'observer où allait la foule de préférence. Bien que l'on soit ici entre le pays flamand, grand tireur d'arc, et l'Allemagne, où les distractions prennent les proportions d'exercices et d'apprentissage militaires, les tirs sont peu fréquentés. On n'est point belliqueux ici, décidément, et l'on n'y aime pas la guerre, même comme distraction et assaisonnement aux joies de la paix. En revanche, de toutes parts, le flamboisement rougeâtre et le grésillement des fours à baignets de graisse. Autour, se pressent et reluisent d'éclat égal les visages fortement enluminés et les serre-têtes de cuivre des paysannes. Des bandes passent, hommes, femmes et enfants, se tenant par la main et chantant.

Et puis, c'est tout. Je m'étonne un peu : je m'attendais à plus de couleur et de relief.

—Allons au Wauxhall.

II

Le Wauxhall est un établissement tenant à la fois du Cercle, du Casino et du Bal public, où se trouvent réunis une salle de spectacle, une estrade de café chantant, un pavillon pour un orchestre, des salles de billard, cabinet de lecture, un restaurant et un jardin, un cirque, ou plutôt une cour plantée d'arbres en quinconce et de tables en massifs. On lui donne aussi le nom—plus national—de *Doëlen*. Les *Doëlen* étaient autrefois les lieux de réunion des sociétés d'arquebusiers, et le merveilleux tableau de Rembrandt, intitulé « *la Ronde de nuit* », n'est autre chose qu'une sortie d'abonnés du *Doëlen*.

Vous qui entrez dans cette enceinte, laissez toute espérance. En temps de Kermesse, c'est le Paradis du Dante : un engrenage de plaisirs qui ne vous lâche plus... qu'à l'aube, la tête lourde, les oreilles bourdonnantes, les yeux troubles, les jambes rompues, le palais émoussé, et l'estomac surtout, plus effondré, plus ruiné qu'une vallée des Alpes par où aurait roulé une avalanche.

En guise de digestif, on échange un : A ce soir !—Et le soir, ça recommence jusqu'à l'autre matin, dans les mêmes conditions et proportions.

Nous arrivons vers neuf heures. Toute la cour est remplie d'une foule qui est ou assise autour des tables et consommant, ou circulant et digérant, ou bien, comme nous, debout en attendant le moment et le moyen de consommer et de digérer. Très-peu de bruit. On fait de la musique : c'est le corps de musique de la garde civique qui occupe le pavillon. Uniforme sombre, avec la casquette bordée d'argent et une ganse blanche, nouée de biais autour du corps. Cela est bien quasi prussien ; mais vu de dos seulement. Du

reste, musique allemande exécutée et écoutée à l'allemande. C'est que la régularité hollandaise confine de près à la discipline allemande. Des deux côtés, ce sont des peuples d'action et d'action mesurée, pratique, infatigable.

L'orchestre quitte le pavillon : le concert, ou du moins la première partie est finie. Au même instant, des voix éclatent à gauche, sous un vaste hangar, où je retrouve le personnel des cafés chantants. Un grand mouvement se fait dans la foule qui vient s'empiler à l'entour de l'estrade, et là, tout d'un coup, se fait très-bruyante et houleuse.

Une femme veut roucouler une romance sentimentale en hollandais. Un tapage formidable l'empêche de continuer. Ce qu'on veut, c'est une chanson française d'abord ; puis une manière de gigue anglaise dansée par une femme et qui se termine gauchement par des vellétés de cancan français. Alors, ce sont des trépi gnements, et l'on ne cesse de demander la danse et la chanson. Tout le monde chante le refrain. Un voisin de table, homme de mine avenante, qui est là avec sa filette—seize ans tout à l'heure, fraîche et des yeux à la Greuze—me fait observer, avec un bon sourire hospitalier, que la France, comme je peux m'en assurer, n'a rien perdu de son prestige à l'étranger.

Diable ! ne serions-nous plus qu'une nation de colportage et de colportage non estampillé ?

Au bout d'une heure environ de ce divertissement, ces dames se retirent et le public s'engouffre dans un couloir assez étroit, qui mène à un escalier point trop large, lequel débouche dans une salle de spectacle. Cette bousculade m'a paru être du goût de tout le monde, comme faisant partie du programme.

Sur la scène, un monsieur en habit noir et une dame en robe décolletée, s'acharment après un duo d'opéra-comique français ; c'est assez mal écouté. Par moment, le murmure des conversations couvre la voix grêle des chanteurs. Des frissonnements d'impatience courent dans la foule. Enfin, la toile se baisse, puis se relève sur le même décor. L'orchestre entame un quadrille.—Les voilà !—Tout le monde grimpe sur les banquettes, éclate en applaudissements : c'est un délire de curiosité et d'allégresse. Et je vis s'avancer les Clodoches du bal de l'Opéra, et se nouer les chœurs de notre danse nationale. Encore un hommage rendu au génie français. Salue, mon garçon !

Eh bien ! ce Bobèche en conserit de l'Empire, qui fait vis-à-vis à ce paillasse en gendarme français, devant un public d'étrangers, m'a fait venir presque les larmes aux yeux. Ah ! moquons-nous du pioupiou de l'an VIII, de cet an qui commence à Marengo pour finir à Hohenlinden, et aussi du gendarme, ce héros du pont de Sévres, ce martyr de la rue Haxo ; mais que ce soit entre nous, les contre-vents fermés. Hors frontière, cette pantomime exportée, c'est navrant, je vous jure. On acclame, on bisse, on rappelle. Il n'y a pas à dire : c'est le gros succès, le bouquet. Non, que la fête cesse après ; loin de là. Aux Clodoches, succède la lanterne magique ; il ne faut pas oublier que tous les âges sont représentés à cette solennité, et qu'on y vient aux bras de sa nourrice. La salle est tout d'un coup plongée dans l'obscurité.

De nouveau, le café-concert fait rage ; mais il ne fait plus fureur. Non, ce n'est plus le même entrain ; un nuage est sur tous ces fronts, un regret au fond de tous les cœurs. Et une charmante personne, qui est sur le point d'avaler une saucisse, se fait l'interprète de tous, en me disant : —Ah ! à Paris, vous avez les Clodoches tout le temps !

Cependant le défilé des boissons continue : ça été d'abord le café très fort et point sucré, à l'orientale... et sa suite ; puis le Bordeaux, que l'on s'offre ici en bouteille comme l'Argenteuil au litre, sur le zinc, dans le Paris pas bégueule, le Porto frappé—les groscilles au genièvre,—le vin du Rhin aux herbes : une sorte de julep pharmaceutique dont l'aspect m'intrigue, le parfum m'attire et l'usage me trouble ; enfin, l'inévitable champagne offert aux dames et bu à la santé des deux nations amies. Je ne parle point des chopes de bière, cela fait partie de l'atmosphère : ça ne se boit pas, ça se respire.

Est-il besoin d'ajouter qu'à ce jeu-là on devient rond, et l'on a toutes les sensations, ou au moins on se sent venir les allures et les habitudes des corps sphériques : une grande insouciance, aucune initiative, nulle fatigue ; on ne marche pas, on roule jusqu'à ce qu'on se trouve arrêté, fixé et calé. Cette abdication de soi-même est délicieuse. C'est bien le moment d'aller voir les paysans, car ces braves gens, qui viennent au Doelen, à certain jour seulement de la semaine, le samedi, sont bien plus des figurants que des compagnons. Et, de fait, allez au Louvre vous planter devant le premier Téniers venu et vous serez aussi bien renseigné que moi sur les mœurs, allures et divertissements de la Hollande rustique aujourd'hui, sauf certains détails de costumes. Rien n'a bougé de ce que les maîtres ont saisi et fixé sur la toile.

III

En visite chez M. Van H..... — Point de luxe, surtout de luxe brillant, bruyant : comme les chevaux, le grand train, la dépense retentissante, ou comme chez certains, les tableaux, les livres, les objets de curiosité et les fleurs ; mais un souci et une entente du confortable qui, dès l'abord, saute aux yeux. Cette propreté hollandaise qui, entr'autres causes, doit tenir évidemment à la situation géographique, quasi insulaire et flottante. C'est la propreté bien connue, l'astiquage des navires.

Dans ce pays, où la campagne, la nature extérieure est aussi peu variée qu'accidentée, la maison, le *at home*, est tout pour l'habitant comme la cabine pour le marin perdu au milieu de l'uniforme immensité de l'océan. Et puis, sous ce ciel, le plus ordinairement gris et voilé, chez cette race elle-même un peu éteinte, la lumière est un trésor rare et chichement mesuré dont on s'attache à recueillir la moindre parcelle. De là ces grandes baies qui tiennent presque toute la façade des maisons et réalisent le rêve de cet ancien qui aurait voulu que les maisons fussent de verre ; ces vitres mieux nettoyées et polies que la vitrine de nos lapidaires. Ces vestibules passés à la pierre ponce, les parquets faits à la brosse comme les ongles d'une petite maîtresse ; toutes ces surfaces et toutes ces saillies qui accrochent, retiennent, se renvoient, multiplient la lumière, et, du moindre rayon de soleil, savent illuminer et réjouir la vaste salle. Une bonne ménagère, c'est le rire de la maison.

Dans ce cadre de serre, sous la caresse enveloppante de ce jour abondant et tamisé, entre les plantes précieuses et les oiseaux rares, des jeunes filles et des jeunes femmes par essaim et, à cette heure, emplissant seules la maison. On dirait une volière. Tous les hommes sont dehors, au comptoir ou sur le quai.

Grande simplicité chez la plupart des femmes. On suit la mode de Paris, mais sans se presser. La robe ici est encore un vêtement, un chose d'usage, non un pur ornement, un instrument de rivalité. J'ai vu porter toute une quinzaine la même robe de toile bleue garnie de guipure blanche.

Le soir, au jardin public,—une manière de concert Musard,—toutes ont sur les épaules le même petit tartan écossais, lequel est déjà, chez nous, tombé aux femmes de chambre.

Ici, comme en Amérique et chez les peuples marchands, la femme est de beaucoup supérieure à l'homme, du moins à notre point de vue de passant et de passant de Paris.

Celui-ci pris, dès l'adolescence par les affaires, devient nécessairement la chose de son négoce.

Au contraire, la hollandaise reçoit sur place une éducation très complète, surtout universelle et cosmopolite, des mains d'une institutrice, ou bien est envoyée en pension à Bruxelles, où elle passe cinq ou six ans à écouter, si j'ose dire, à la porte de la France et à y regarder par la serrure. Elle revient au pays, deux fois française, et par ce qu'on lui a appris de la France, et surtout parce qu'elle s'en est figuré. De là une curiosité toujours en éveil, une ouverture d'esprit tout à fait remarquable et sans cesse tournée vers la France. Une sorte de vivacité latente, qui, chez les jeunes filles surtout, se marque par des conversations d'un tour vraiment original et charmant.

Joignez la grande variété de types que comporte une population de ville maritime, sorte de creuset où toutes les races de l'Univers viennent se rencontrer et se fondre en alliages imprévus.

Voici la grande et blonde fille de pur sang hollandais, dont le regard humble dort à l'abri de ses longs cils fauves. Toute blanche et rose, d'un rose de fruit d'espalier, elle est d'une couleur admirable, peut-être d'un dessin inférieur, par place. Ainsi rehaussée de velours noir, assise comme on s'étend, comme elle fait oublier sa démarche, dans la rue, un peu pesante, un peu pattue, pour ainsi dire. Au lancer, les femmes des pays de thalwegs et de marécages tiennent de la cane. Voyez les Hollandaises. Les insulaires, les femmes des pays de grèves sèches tirent sur l'échassier. Voyez les Anglaises. Mais quelles épouses et quelles mères dans ces vierges à la poitrine de Cybèle, à la nuque de Cariatide.

A côté, se dresse une longue et svelte personne brune comme la nuit, mais comme une nuit où il y a de la lune. Car elle a la peau blanche, bleuisante aux tempes, à la poitrine et aux poignets, par l'effet de l'extrême finesse du tissu qui laisse transparaître les veines. A certain air de famille, on sent que cette dernière n'est que la première, dégrossie, affinée, amalgamée, par quelque mystérieux travail d'alchimie à des éléments infiniment précieux... Par moment elle montre toutes ses dents pressées, aiguës, dans un large rire de sauvagesse qui s'achève et se perd en un petit rugissement félin.

C'est une créole de Java et le pur acier de certaines lames d'Orient peut seul donner l'idée de la souplesse de ces corps détremés dans l'atmosphère moite et brûlante des îles de la Sonde.

A. D.

PERSONNEL

A une assemblée régulière du Conseil municipal de l'Épiphanie, Édouard Leblanc, Écr., a été élu maire à l'unanimité.

A une assemblée générale du Conseil municipal de la paroisse de St. Alphonse, tenue le 1er janvier, M. Ludger Robichaud a été réélu maire à l'unanimité pour la douzième fois.

A une assemblée générale mensuelle du Conseil municipal de la paroisse de St. Pierre les Becquets, tenue le 1er février, Pierre Nolasque Chaillez, Écr., a été réélu maire pour la cinquième fois.

MAIRE.—Nous apprenons avec plaisir que M. Ivanhoe Taché a été réélu, pour la 4^{me} fois, maire de la Corporation du village de Kamouraska.

M. Gilbert Roy, Écr., a été unanimement réélu maire de la paroisse de St. Henri de Lévis.

M. le Dr. Pâquet, député de Berthier, a été nommé sénateur, en remplacement de feu l'hon. M. Mathiot, pour la division Lavallière.

A une réunion des membres du Conseil municipal de St. Roch Nord, Québec, le 1er février, M. David Bell a été réélu unanimement maire de la municipalité.

A une assemblée du Conseil municipal de la paroisse de Ste. Cécile de Valleyfield, tenue le 1er du courant, M. Joseph Lalonde a été unanimement élu maire pour la paroisse.

A la dernière réunion des actionnaires de la compagnie du chemin de fer de Lévis et Kennebéc, l'hon. J. G. Blanchet, l'hon. Garneau, et MM. G. B. Hall, E. Beaudet, T. H. Grant, L. P. Demers, P. C. Dumontier, F. X. Lemieux et J. Jobin, ont été élus directeurs.

Il a plu à Son Excellence le lieutenant-gouverneur, en conseil, de nommer Thomas A. Dawes, Régis Cardinal, Jean-Baptiste-Onésime Martin, Louis Bazile Pigeon et Thomas Leclair, écrivains, commissaires pour la décision sommaire des petites causes dans la paroisse des Saints Anges de Lachine, dans le comté de Jacques-Cartier. Ancienne commission révoquée.

Il a plu à Son Excellence le lieutenant-gouverneur, en conseil, d'adjoindre Édouard Coutu, Aristide de Boucher et Léandre Joly, écrivains, à la commission de la paix pour le district de Joliette.

On assure que le candidat libéral pour représenter le comté de Berthier aux Communes, en remplacement du Dr. Pâquet, qui vient d'être nommé sénateur, sera le Dr. Drainville, de St. Barthélemi.

Nous apprenons aussi que M. E. O. Cuthbert, de Berthier, se porte aussi comme candidat, en opposition à M. le Dr. Drainville.

NOS GRAVURES

Six mois dans le Nord-Ouest Canadien

Afin de mieux faire comprendre aux lecteurs les explications des gravures dont nous commençons la publication, quelques mots de préface sont nécessaires.

On sait qu'il y a près d'un an, le gouvernement décréta la formation d'un corps de police à cheval pour le service spécial des territoires du Nord-Ouest.

On s'adressa à toutes les provinces qui fournirent chacune leur contingent de volontaires. Le rendez-vous général des divers détachements fut fixé à Toronto. On partit ensuite de cette dernière ville pour la Baie du Tonnerre, et de là, pour s'en aller dans les solitudes occuper les postes désignés.

La série de gravures qui va suivre, représente précisément les divers épisodes du voyage, ainsi que les scènes ou paysages ayant trait à cette expédition militaire, faite dans des conditions exceptionnelles.

Un Lancier de la police à cheval du Nord-Ouest

Par ce cavalier placé en vedette sur une petite éminence de la plaine, l'on pourra juger du costume et de l'armement du corps expéditionnaire : casque en liège recouvert de toile blanche ; tunique courte, serrée à la taille par le ceinturon auquel un sabre est suspendu ; *viçle*, lance avec banderolle, pantalon collant et bottes molles. Les voitures qu'on aperçoit sont les fourgons portant les bagages, les vivres et les munitious.

La Parade du soir au Camp

Chaque jour avant l'arrivée de la nuit, la trompette retentissant pour la première fois depuis la création au milieu de ces solitudes, appelle la troupe à la parade du soir. Cet exercice est une sorte de revue du personnel, destiné à s'assurer de la présence de tout homme ainsi que des soins de propreté de l'individu, de l'armement et des effets d'équipement.

Tandis que les officiers se rendent compte de l'état de leur peloton respectif, une partie des hommes s'occupe du campement, va à la recherche du bois, de l'eau, surveille les chevaux et cuisine la soupe de l'escouade.

La Sortie de l'Ecole

Quelle scène jeune et charmante et quel splendide décor ! Sous ce ciel gris d'hiver, à travers l'arche béante d'une ruine antique, reste de la domination romaine, l'on aperçoit, vaguement estompées dans le brouillard, les silhouettes informes des arbres et des habitations.

A une extrémité de la vieille muraille, l'arrière corps d'une des maisons principales du village, résidence de quelque gros bonnet de l'en'roit ; car, bien que bâtie en bois, elle comprend plusieurs étages, et, sous un petit toit aigu, montre un balcon vitré dont le grillage à fils de plomb, tressés en losanges, enchâsse les verres jaunés placés là par le biseau du propriétaire actuel. Faisant face au derrière de la demeure du notable, la maison d'école.

Afin de faire sans doute des économies, le conseil municipal a utilisé le vieux pan de mur d'une ancienne chapelle effondrée. Ce portail mutilé, magnifique morceau d'architecture romane, étalé au jour avec sa voûte en ogive à triple cintre, les élégantes et fines colonnettes, sur lesquelles se dressent encore les débris mutilés de quelques saints personnages, et les restes d'un bas-relief racontant une pieuse légende.

Sur la droite, une niche rustique laisse voir à travers ses barreaux le nimbe d'argent, la couronne de fleurs fanées, et les enluminures qui relèvent le ton jauni de la statue de l'ancienne patronne de l'église. Un escalier de bois semble conduire aux appartements des frères tenant l'école.

Pendant que le frère Eusèbe faisait le catéchisme, une blanche couche de neige a couvert le sol ; l'heure de la délivrance vient de sonner, et nos bambins, joyeux de cette aubaine, ont tant qu'ils peuvent de se tenir par rang de deux, et de ne se couvrir que lorsqu'ils auront franchi le seuil.

Le maître, à la figure impassible sous son tricorne, au maintien grave et digne dans la longue robe noire de son ordre, les suit de l'œil jusqu'au premier coin.

Dans ce défilé, si la mise de chacun révèle l'attention des parents et leur position sociale, la variété des attitudes et des physionomies indique aussi la différence des caractères et des tempéraments. Presque tous portent tranquillement leurs paquets, qui sur le dos, qui sous le bras.

Un des petits, menace d'un air résolu un des grands, tandis que son compagnon prépare une boule de neige qu'il lancera tantôt à l'un de ses camarades.

Une fois la maison du maire dépassée, le frère disparu ; la bande se disperse. Et alors, ma foi, horions, coups et pelottes de pleuvoir ! C'est une mêlée générale où chacun a une revanche à prendre et au milieu de laquelle les chutes, les cris, les poussées, les pleurs les culbutes, tout arrive ; jusqu'à ce qu'enfin la fatigue, les premières ombres ou bien la crainte des semonces paternelles, séparent les combattants qui se délient encore de la voix et du geste en s'éloignant, et fassent rentrer tout ce petit monde au logis.

A. ACHINTE.

L'HON. TÉLESPHORE FOURNIER

MINISTRE DE LA JUSTICE

Né à St. François, Rivière du Sud, Montmagny, P. Q., 1824. Fit ses études au Collège de Nicolet. Marié en 1857 à Mlle. Demers. Admis au Barreau B. C. en 1846, créé Conseil de la Reine en 1863. A été Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Québec et Président du Conseil Général de l'Ordre de la Province.

A été un des rédacteurs du journal le *National*, publié à Québec. Brigua sans succès le siège de député de Québec aux élections générales pour l'Assemblée de l'ancien Canada-Uni, en 1857.

A été élu, par acclamation, représentant pour la première fois, par le comté de Montmagny, en août 1870, sur la démission du membre siégeant alors; fut réélu aux élections générales de 1872, et par acclamation, lors de son entrée dans le Cabinet; et de nouveau aux dernières élections.

Représenta le comté de Montmagny dans la Législature Provinciale de Québec depuis les élections générales de 1871, jusqu'au 7 novembre 1873, lorsque nommé Ministre du Revenu de l'Intérieur, il donna sa démission. Un libéral, et favorable à l'indépendance politique du Canada.

L'HON. LUC LETELLIER DE ST. JUST

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

Fils de François Letellier, écr., de St. Vallier, comté de Bellechasse, dont la femme était fille de feu Chs. Casgrain, écr., seigneur de la Rivière Ouelle, province de Québec. Né à la Rivière-Ouelle le 12 mai 1820. Fit ses études au Collège de Ste. Anne. Marié à Mlle Eugénie, fille de

NOS REPRESENTANTS DANS LE MINISTERE FEDERAL.



L'HON. TÉLESPHORE FOURNIER, MINISTRE DE LA JUSTICE

feu M. F. Laurent, écr., de Québec. Notaire Public. A été membre du Conseil Exécutif et Ministre de l'Agriculture du Canada, de mai 1863 au mois de Mars 1864. A été nommé membre du Conseil Privé et Ministre de l'Agriculture le 7 novembre 1873.

A représenté Kamouraska dans l'Assemblée de l'ancien Canada-Uni durant la session de 1851. Ne réussit point à se faire nommer pour le même siège aux élections générales de 1852, ensuite à celles de 1857, et de nouveau échoua aux élections locales de 1869. Echoua également aux élections générales de 1871, en briguant le siège pour l'Islet dans l'Assemblée Provinciale.

Représenta, comme Conseiller Législatif, la division Granville, B. C., de mai 1860, jusqu'à l'Union.

Fut appelé au Sénat par proclamation Royale en mai 1867. Appartient au parti National.

L'HON. FÉLIX GEOFFRION

MINISTRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR

Fils de M. Félix Geoffrion, de St. Simon, comté de Bagot, et de défunte Catherine Brodeur, sa mère. Né à Verchères, P. Q., 4 octobre 1832. Marié en octobre 1865, à Mlle Almaïde, la fille cadette de J. Danseur, Ecr., de Verchères, notaire public. A été Registraire pour Verchères, de 1854 à 1863. A été Secrétaire-Trésorier des écoles du comté. Garde le siège qu'il occupe actuellement, dans l'ancienne Assemblée du Canada-Uni de 1863, jusqu'à la Confédération, siège qu'il a conservé jusqu'à aujourd'hui. Un libéral et un partisan de l'administration MacKenzie-Dorion.

(Compagnon Parlementaire)



L'HON. FÉLIX GEOFFRION, MINISTRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR



L'HON. LUC LETELLIER DE ST. JUST, MINISTRE DE L'AGRICULTURE

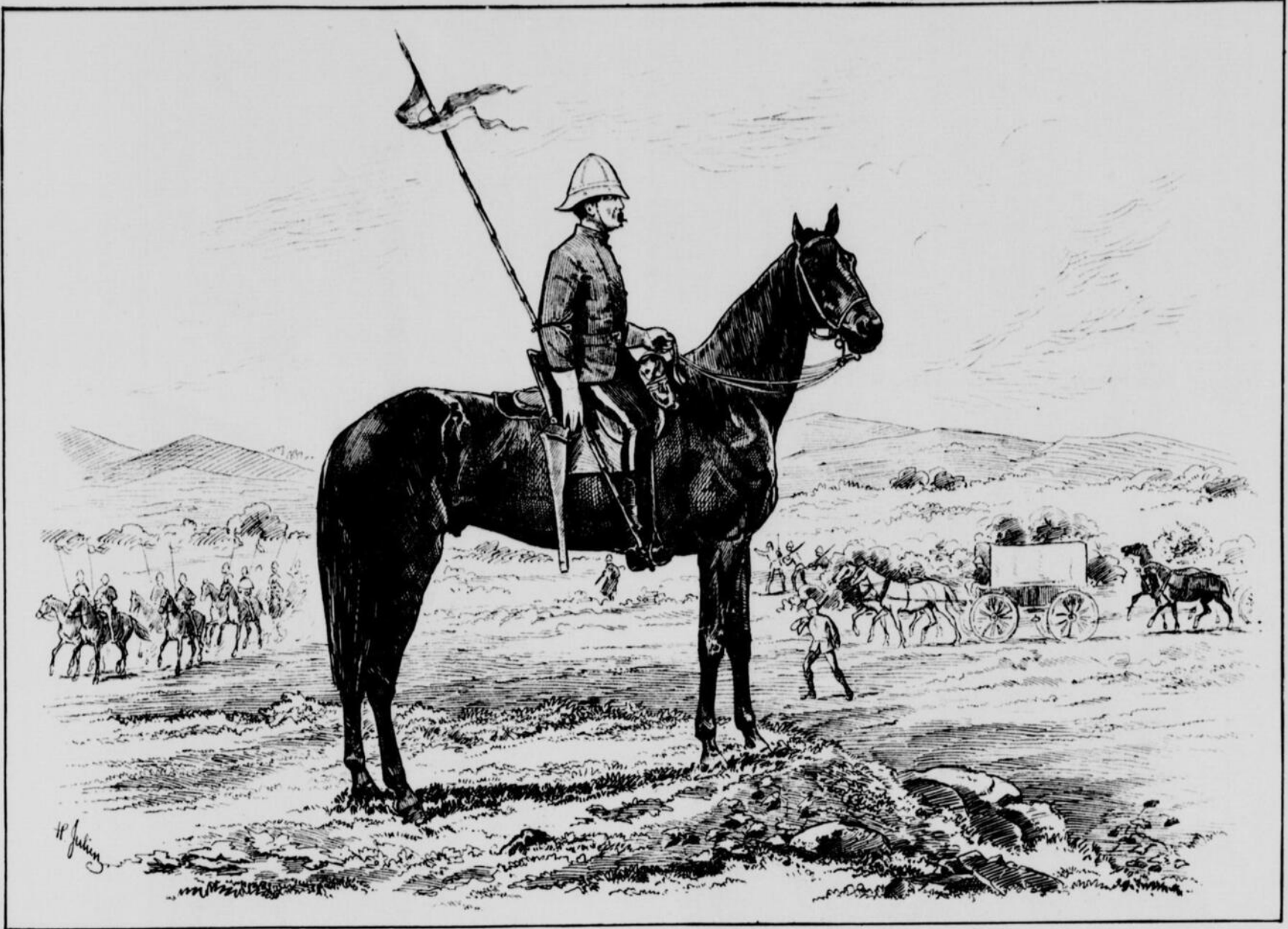


LA SORTIE DE L'ECOLE

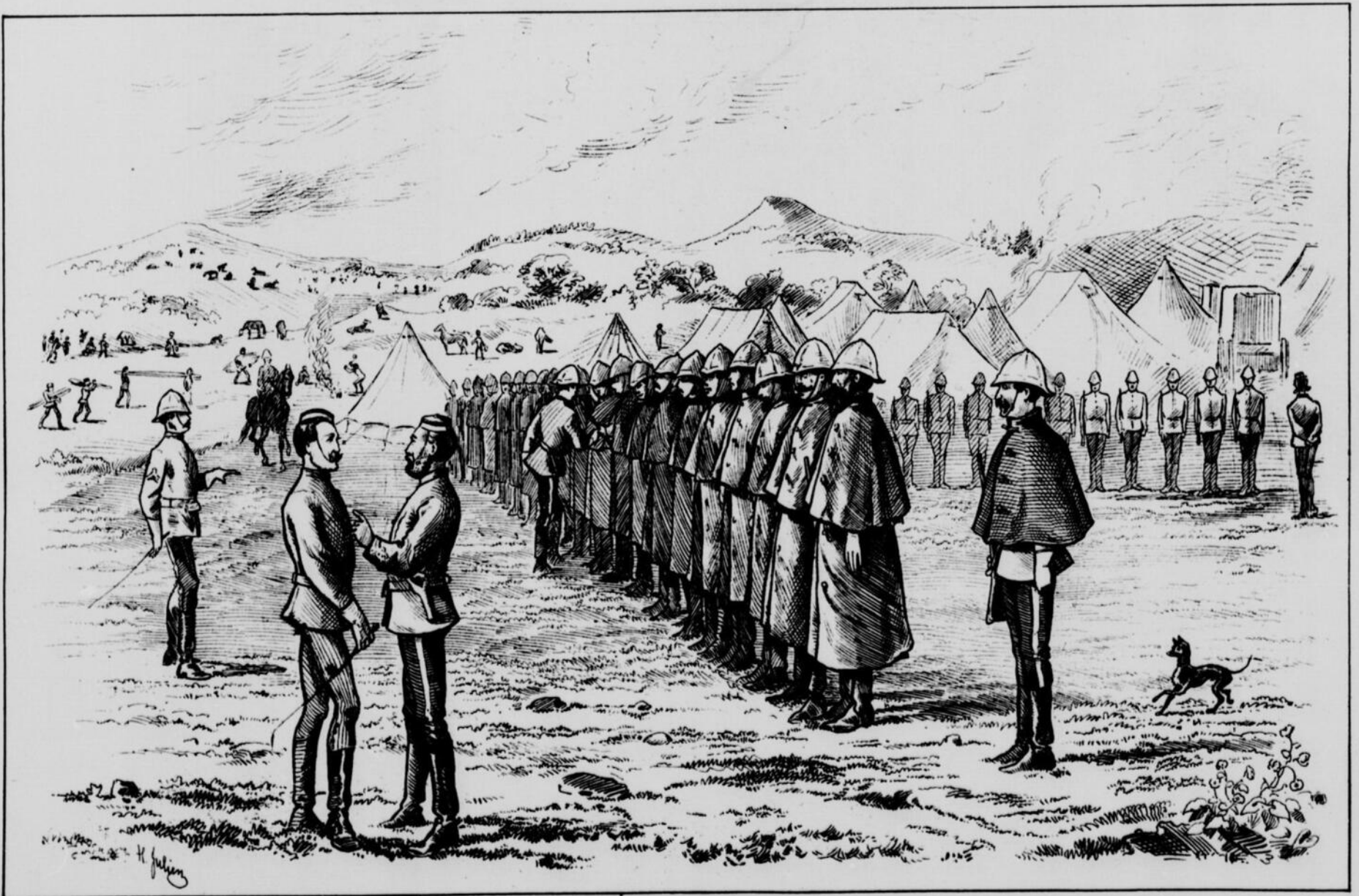
(TABLEAU DE VAUTIER)

SIX MOIS DANS LE NORD-OUEST CANADIEN

PAR M. H. JULIEN, ARTISTE DESSINATEUR DE L'OPINION PUBLIQUE



LANCIER DE LA POLICE A CHEVAL DU NORD-OUEST



LA PARADE DU SOIR AU CAMP

PETITE REVUE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE

BIBLIOGRAPHIE

Une Leçon d'Agriculture. Causeries Agricoles, par Edouard A. Barnard, ornée de 120 gravures, Montréal, Cie. Lith. Barland Desbarats.

Ce petit ouvrage fort bien divisé, parfaitement écrit, car la phrase claire, simple et nette, va droit au but sans ambage ni circonlocution, est un véritable manuel d'agriculture pratique. Point de théorie, nulle dissertation, aucune exposition de système, mais une collection de conseils, d'avis, de moyens éprouvés, résultats de l'expérience et d'une connaissance détaillée des procédés agricoles propres au pays : telle se présente au public cette œuvre d'un réel mérite.

Il faut connaître l'agriculture et surtout l'aimer pour condenser ainsi en quelques pages la substance éparse en plusieurs volumes, et les opérations de toute une année de culture.

Nous engageons toutes les personnes qui s'occupent d'agriculture ou s'intéressent à cette science de se procurer un exemplaire de cette *Leçon d'Agriculture*. Nous conseillons même au gouvernement un léger sacrifice pour répandre parmi les cultivateurs cette utile brochure.

Désireux de montrer dans quel esprit l'ouvrage a été composé, nous croyons devoir citer deux paragraphes de la préface :

"N'est-il pas désolant de voir tous les jours la plupart des fils et des filles de cultivateurs les plus aisés, fuir l'agriculture, aussitôt qu'ils ont acquis une instruction élémentaire, surtout s'ils ont reçu ce que l'on est convenu d'appeler une haute éducation, et cela, le plus souvent, pour végéter dans nos villages ou dans nos villes ! Il y a, dans ce fait, une grande erreur sociale, qui tend à déclasser la société, et à ruiner notre pays, puisque la classe agricole, qui représente les sept-huitièmes de toute notre population, est trop souvent privée des bienfaits de l'éducation.

"Pourtant, sans instruction, le cultivateur ne pourra jamais, quels que soient ses talents et ses moyens, occuper dans la société le rang distingué qui lui est dû. Avec de l'éducation, au contraire, il peut prétendre aux plus hautes charges sociales, entr'autres, à celle de représenter nos collèges ruraux dans le gouvernement du pays, et d'en diriger la politique de manière à assurer la prospérité générale."

Et lorsqu'il s'agit exclusivement d'agriculture, M. Barnard résume toute la science applicable dans le Bas-Canada comme suit :

"L'agriculture bien faite dans notre Province, peut se réduire à six opérations : égoutter, nettoyer, amublir, engraisser, semer, récolter.

"Celui qui ferait parfaitement ces divers travaux, n'aurait plus rien à apprendre. Mais en existe-t-il un seul qui puisse se rendre ce témoignage avec justice ? Combien de cultivateurs, au contraire, n'ont pas même songé à se rendre compte des conditions essentielles à une bonne culture ?"

Après cela suivent les développements de chacune des opérations sus-mentionnées, le tout rendu facile par des gravures explicatives représentant les opérations et les instruments agricoles les plus avantageux.

Colonie Française de Metgermette, par A. N. Montpetit, Québec, Blumhart et Cie., Editeurs.

Voulez-vous connaître *in ovo* l'histoire de ces villes dont le commerce, l'industrie et les développements étonnent à un jour donné les contemporains ? Lisez attentivement la modeste brochure de M. N. Montpetit. C'est l'histoire pittoresque d'une de ces petites colonies agricoles, qui, perdues au sein de la forêt, par l'énergie de leurs habitants, l'habileté et le dévouement de leurs premiers fondateurs, émergent à la vie du fond des solitudes, et trouvent en elles-mêmes les ressources, les moyens de naître, de vivre et de progres-

ser. Au milieu du désert, du fouillis de la forêt, une maison se construit un jour, puis un moulin, à l'aide duquel on coupe, on taille les centenaires de ces bois ; alors l'église, la maison d'école voient se grouper autour d'elles un, puis deux, dix, vingt groupes d'habitations, où de nouveaux venus apportent leur industrie, leurs capitaux et leur travail. Des chemins commodes remplacent peu à peu les sentiers de *sucrierie* ; les machines hydrauliques mêlent leurs ronflements sonores au bruit des rapides et des cascades ; plus tard la locomotive lance son panache bleuâtre au-dessus de la tête des érables, des hêtres, et le cheval d'acier vient demander son picotin à la station de Metgermette. Il y a dix ans c'était le bois profond, en friche, aujourd'hui, c'est une municipalité ayant son maire, ses échevins, et envoyant son député aux Communes. Qui l'eût dit ? Qui l'eût cru ? MM. Montpetit et Vanier. Celui-ci français, fondateur de l'endroit ; celui-là l'historiographe et le protecteur de la jeune colonie.

Qu'on lise cette brochure, la chose en vaut la peine ; et l'on verra de quelle manière et par quels moyens un site bien choisi et quatre maisons suffisent à produire en dix ans une ville incorporée, ayant sa banque, son aquarel, son usine à gaz et son dépôt de chemin de fer !

Le *Naturaliste Canadien*, Rédacteur, M. l'Abbé Provencher, est une excellente revue qui continue ses apparitions mensuelles avec un intérêt croissant.

Savoir vulgariser la science sans l'amoin-drir ou l'abaisser et sans rien perdre de la dignité du savant, n'est point chose aussi facile qu'on le croit.

Le numéro de janvier 1875 du *Naturaliste Canadien*, continue l'étude de la Faune Canadienne, par le 4e ordre des Reptiles, les *Batrachiens*. On trouve là une description détaillée de toutes nos espèces de grenouilles ainsi que celle d'une partie de nos rongeurs. Ce recueil est utile, instructif, et rédigé avec une simplicité de style qui n'exclut ni la couleur ni l'intérêt, bien au contraire.

Le premier numéro de la *Revue Canadienne*, publiée par les nouveaux éditeurs, MM. Quinn et Dunn, vient de paraître. A en juger par le sommaire, les matières sont très-variées, et si l'on consulte les signa-tures, aucun doute ne peut s'élever sur l'intérêt des articles et le talent de leurs auteurs.

Voici cet alléchant sommaire :

- I.—Au public. F. A. Quinn et Oscar Dunn.
- II.—La fiancée du rebelle. Joseph Marquette.
- III.—Lettre de la mère Marie de Ste. Hélène. L'Abbé Verreau.
- IV.—L'Amérique avant Christophe Colomb. Oscar Dunn.
- V.—Livres nouveaux. Benjamin Sulte.
- VI.—Origine des Acadiens. O. Dunn.
- VII.—Chronique du mois. Oscar Dunn.

Le *Glaneur Littéraire*, tel est le titre du nouveau journal hebdomadaire que MM. Tardif et Turcotte, éditeurs, se proposent de publier à Montréal. Nous empruntons au prospectus déjà paru, les quelques lignes suivantes qui disent le but et les conditions de cette feuille littéraire :

Laissant aux journaux quotidiens le soin de tenir leurs lecteurs au courant des événements du jour, le *Glaneur Littéraire* dévouera entièrement ses colonnes à la publication de romans nouveaux et de morceaux choisis de littérature, de science, d'hygiène, etc. Les éditeurs du *Glaneur* ne promettent pas à leurs lecteurs d'ouvrages inédits, mais un excellent choix de ce qui se publie de mieux en littérature moderne ; croyant qu'il vaut mieux publier de bonnes reproductions d'auteurs bien connus, que de s'aventurer à produire devant le public les essais d'auteurs dont le talent et la réputation sont encore incertains.

Le *Glaneur Littéraire* paraîtra tous les vendredis et sera vendu dans tous les dépôts de

journaux au prix de 5 centins le numéro ; on pourra s'abonner au bureau du journal, no. 57½ rue St. Gabriel (entre les rues Notre-Dame et St. Jacques) Montréal.

ABONNEMENTS :

1 an	\$2.50
6 mois	1.50

Pour et Contre. Réforme de l'Enseignement.

Nouvelle Méthode pour répandre les langues en peu de temps. Par P. LEROY.

Nous avons parcouru cette brochure qui donne plus de pages à la polémique qu'à l'exposition des principes de la nouvelle Méthode. Nous devons à la vérité d'ajouter que M. Leroy, ayant rencontré des obstacles sur sa route, a dû les surmonter, et c'est l'histoire des luttes et des efforts accomplis que raconte la brochure. Quand à la nouvelle méthode d'enseignement, cela ne s'expose point comme un théorème ni ne se démontre par le raisonnement ; des expériences fréquentes, renouvelées, la comparaison des résultats obtenus par l'application de tel ou tel système, voilà la pierre de touche de la valeur d'une méthode.

Les méthodes Robertson, Ollendorf ont beaucoup simplifié l'enseignement des langues vivantes ; dernièrement le chevalier De Zaba exposait une méthode qui facilite et réduit l'étude de l'histoire ; pour quoi M. Leroy ou tout autre ne trouverait-il point moyen de simplifier à son tour les méthodes anciennes ? Un seul juge pourra trancher le différend qui semble exister entre les partisans de l'ancien système et ceux du nouveau, et ce juge incorruptible, c'est le temps.

A. ACHINTRE.

TABLETTES LOCALES

Le réseau des voies ferrées de la Province de Québec commence à prendre une tournure plus que recommandable, et dans quelques années le Bas-Canada fera bonne figure dans la statistique des chemins de fer comparée avec celle des autres pays.

Voici, concernant ce sujet, auquel chaque habitant s'intéresse assurément, les résolutions proposées par le gouvernement local, résolutions dont l'adoption a donné lieu, l'autre semaine, à une séance de 14 heures de durée, terminée par un vote favorable à la mesure gouvernementale :

1.—Qu'il est à propos, dans l'intérêt et pour le plus grand avantage des habitants de la Province de Québec, d'autoriser le lieutenant-gouverneur en Conseil à accorder un subside additionnel de quinze cents piastres par mille, à chacune des compagnies de chemin de fer suivantes :

1. Le chemin de fer de Québec et du Lac St. Jean, n'excédant pas une longueur de 150 milles ;
2. Le chemin de fer international de St. François et Mégantic, n'excédant pas une longueur de 80 milles ;
3. Le chemin de fer de la Baie des Chaleurs, n'excédant pas 180 milles ;
4. Le chemin de fer de Lévis et Kennébec, n'excédant pas 80 milles ;
5. Le chemin de fer de Sherbrooke, des Cantons de l'Est et de Kennébec, n'excédant pas 100 milles ;
6. Le chemin de fer de Phillipsburg, Farnham et Yamaska, n'excédant pas 100 milles ;
7. Le chemin de fer de Colonisation du Nord de Montréal (pour la ligne d'embranchement de St. Jérôme), n'excédant pas 15 milles.

2.—Que le subside mentionné dans la résolution précédente soit payé de la même manière que l'aide provinciale accordée par "l'acte pour aider les chemins de fer de Québec, de 1874," sauf en ce qu'il pourra être payable par chaque dix milles ou plus de chemin complétés, continus et non interrompus.

3.—Que la compagnie du chemin de fer de la Frontière de Québec, et celle du chemin de fer de la Vallée des Rivières Missisquoi et Noire, qui avaient droit à un subside en argent en vertu de "l'acte pour aider les chemins de fer de Québec de 1874," continueront d'avoir droit à ce subside jusqu'au pre-

mier de février 1876, pourvu que ces compagnies aient fait et complété à cette date au moins dix milles continus et non interrompus de chemin avec rails en fer ou en acier, et que le paiement de ce subside pourra être fait par chaque dix milles ou plus de chemin ainsi faits et complétés.

4.—Que les compagnies de chemin de fer qui n'ont droit, en vertu de "l'acte pour aider les chemins de fer de Québec, de 1874," à un subside qu'après avoir fait et complété vingt-cinq milles de chemin continus et non interrompus, auront droit à ce subside par chaque dix milles de chemin ainsi faits et complétés.

5.—Que, nonobstant toute disposition contraire, toute compagnie qui a droit à un subside en vertu des présentes résolutions ou de "l'acte pour aider les chemins de fer de Québec, de 1874," aura droit de recevoir, en compte du subside ainsi accordé, une somme de \$75 par mille, pour aider cette compagnie à localiser son chemin, mais seulement après que les arpentages, plans et profils de ce chemin auront été déposés au département de l'agriculture et des travaux publics.

6.—Que, attendu qu'il est de la plus grande importance pour cette Province d'assurer la jonction du chemin de fer du Pacifique avec les chemins de fer de la rive nord du fleuve St. Laurent et de la Rivière d'Ottawa, il est à propos d'autoriser le lieutenant-gouverneur en conseil à accorder une somme de trente mille piastres, pour aider à la construction du pont qui devra réunir, dans le comté de Pontiac, les chemins de la rive nord du fleuve St. Laurent et de la Rivière d'Ottawa au chemin de fer du Pacifique.

A l'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie du chemin de fer de Québec et du Lac St. Jean, pour l'élection des directeurs, les messieurs dont les noms suivent ont été réélus :

M. W. Baby, M. P. P., Hon. E. Chinic, Hon. P. Garneau, John Ross, Ecr., W. Withall, Ecr., J. B. Renaud, Ecr., J. D. Brousseau, Ecr.

Sur le rapport de M. Dumais, arpenteur civil, et dont copie a été adressée à Son Honneur le maire, à MM. les conseillers de la ville, accompagnée d'un nombre de requêtes signées par au-delà de 4,000 propriétaires et locataires de la ville, le Conseil en conséquence a voté, avec une libéralité qui lui fait honneur, une somme de \$450,000 en faveur du chemin.

Le chemin projeté devra se diviser en 5 sections et un cinquième du subside accordé devra être payé quand chacune des sections sera terminée.

Le projet de la Compagnie est de réparer de suite la première section du chemin Gosford, le couvrir de rails en fer, et le prolonger jusqu'à St. Raymond. La Compagnie espère que la première section terminée, le chemin se continuera immédiatement jusqu'au lac St. Jean.

L'assemblée générale annuelle de la Compagnie du Richelieu a eu lieu à son bureau, vendredi, le 5 du courant. Après la lecture du Rapport, qui fut adopté pour sanctionner l'arrangement fait avec la Compagnie Canadienne de Navigation, lequel avait été sanctionné par les actionnaires de cette dernière compagnie à leur assemblée annuelle le mercredi précédent, l'élection des Directeurs donna le résultat suivant : MM. John Pratt, Wm. McNaughton, Sir Hugh Allan, Hon. H. J. Starnes, David Torrance, Thos. Caverhill, Théodore Hart, J. F. Sincennes et Maurice Cuvillier. Aussitôt après l'assemblée générale, le nouveau bureau de Direction s'est assemblé et a réélu MM. John Pratt, président et Wm. McNaughton, vice-président. Les principaux officiers furent ensuite nommés dans l'ordre suivant : J. B. Lamère, agent-général, Alex. Milloy, agent du trafic et secrétaire adjoint, J. N. Beaudry, secrétaire-trésorier, et Thomas Howard, surintendant des steamers. Les anciens officiers des steamers, capitaines, commis, furent réengagés pour les lignes de l'Est et de l'Ouest.

L'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie de Navigation Union a eu lieu le 10 courant.

L'état des affaires appuyé par le rapport des auditeurs a été soumis à l'assemblée, qui s'en est déclaré parfaitement satisfaite et l'a adopté unanimement.

Après les affaires de routine, les Messieurs suivants ont été élus directeurs, savoir :

W. W. Ogilvie, Montréal,
Joël Leduc, Montréal,
Narcisse Valois, Montréal,
F. X. O. Méthot, St. Pierre les Beequets,
E. Couture, Lévis,
Jos. Piamondon, Québec,
Louis Bourget, Québec,
Capt. M. Dickey, Québec.

Après l'élection des directeurs, un comité a été nommé dans le but de faire souscrire de nouvelles actions dans le fonds capital de la dite Compagnie.

Des remerciements ont été votés aux Directeurs sortant de charge pour leur habile administration.

L'HOMME ET LA TERRE

Notre petit globe compte, en chiffre très-suffisamment approximatifs, 1,391 millions d'habitants. Ces habitants sont fort inégalement répartis sur les douze milliards d'hectares qui forment sa surface solide. Tandis que l'Europe compte trente individus et demi par kilomètre carré, les Etats-Unis, n'en comptent encore que 4,2. Si les six milliards d'hectares habitables en dehors de l'Europe, de l'Inde et de la Chine, renfermaient une population aussi dense que ces 3 contrées, ils pourraient nourrir 1,471 millions d'habitants. La population du globe pourrait donc doubler sans être trop serrée.

Mais il ne faut pas se dissimuler que le mouvement qui tend à mettre les nouveaux continents au niveau des anciens, sous le rapport de la population et de la civilisation, se développe avec une rapidité très-curieuse à suivre dans quelques-uns, vertigineuse dans quelques autres, tels que les Etats-Unis d'Amérique. Non-seulement ces pays neufs se recrutent d'eux-mêmes, grâce aux progrès économiques qu'ils réalisent; mais de vastes courants d'immigration s'établissent des antiques régions vers les jeunes territoires, et mêlent les races et les aptitudes avec une croissante rapidité.

De là de nouveaux besoins qu'il faut satisfaire. Le premier de tous est celui de la circulation: nouvelles routes à ouvrir, nouvelles lignes de navigation, réseaux télégraphiques sur les terres ou sous les océans. C'est là que depuis quelques années l'activité humaine déploie ses plus grands efforts, et obtient ses plus merveilleux résultats. Elle en arrive à ne pas reculer devant les plus audacieuses conceptions pour sillonner la surface du globe de voies de communications reliant les extrémités du monde. Ce qui est déjà fait est imposant; ce qui est rêvé est féérique, et cette féerie se réalisera.

Passons sous silence l'ouverture du canal de Suez, qui abrège de 3,000 lieues sur 6,000 la route de l'Inde et de l'extrême Orient. Ne mentionnons que pour mémoire le chemin de fer de New-York à San-Francisco, qui traverse le continent nord-américain dans toute sa largeur en moins de deux semaines. Mais notons l'ouverture complète, au 1er janvier 1875, du chemin de fer péruvien de Mollendo à Puno, sur les bords de l'immense lac Titicaca. Ce chemin de fer de 354 kilomètres, et qui a coûté 153 millions, franchit les Andes, s'élève à 4,429 mètres au-dessus du niveau de l'Océan, à la station de Vilcomayo, où l'on trouve un magnifique hôtel américain, atteint son extrême altitude à 4,449 mètres, et de là redescend le versant atlantique. Un jour peut-être il sera continué à travers les plaines et les forêts du bassin de l'Amazonne jusqu'à l'autre océan, et l'Amérique du Sud aura son transcontinental. Le Brésil a 967 kilomètres de chemin de fer en exploitation et 2,576 en construction. Le Chili en exploite 1,270 kilomètres, et un chemin de fer de 185 kilomètres relie son grand port Valparaiso (qui a maintenant 145,720 habitants) à sa capitale Santiago. La République Argentine a aussi de nombreuses lignes construites ou en construction. Le continent australien fait le même progrès: la colonie de Queensland a 400 kilomètres de voies ferrées. Dans la Nouvelle-Zélande—cette Grande-Bretagne des mers du Sud—c'est à coups de chemins de fer que l'on combat les remuants indigènes, les intrépides Maoris. On vient d'en ouvrir un dans le district où leur résistance était la plus grande, celui de Vaitato.

L'Inde a d'immenses lignes qui relient ses présidences, Bombay, Madras, Calcutta, et qui se poussent par Agra, Delhi et

Lahore, jusque dans la Pendjab, comme allant au-devant du chemin de fer qui tôt ou tard viendra de l'Europe au travers de l'Asie centrale, et réunira les 16,500 kilomètres du réseau russe au réseau indien.

Voilà ce qui est fait; mais voyons ce qui est projeté! Et d'abord ce chemin de fer même de l'Asie centrale dont nous venons de parler, connu sous le nom de projet Lesseps. Il s'agit d'établir une ligne continue de Calais à Calcutta, une ligne de 11,700 kilomètres. 8,160 kilomètres sont achevés: la lacune entre Orenbourg sur l'Oural et Peichavér sur l'Indus est de 3,740 kilomètres, 2,500 d'Orenbourg à Samarkand, 1,200 de Samarkand à Peichavér. On ferait alors le tour du monde en soixante jours. Dans l'Amérique du Nord, on étudie un chemin de fer à travers l'île de Terre-Neuve, de Saint-Jean à la baie de Saint-Georges, qui abrégera singulièrement les traversées d'Europe au Nouveau-Monde: on ira en quatre jours des ports européens à Saint-Jean, en quelques heures, de Saint-Jean à Saint-Georges, où l'on traversera le golfe Saint-Laurent, de l'autre côté duquel on prendra les trains allant aux Etats-Unis ou au Canada. On étudie aussi un transcontinental canadien. Songez qu'en 1874 les vapeurs des dix-sept lignes régulières qui unissent New-York à l'Europe ont débarqué dans le grand port américain 260,000 passagers.

Dans l'Amérique du Sud, on a concédé à un célèbre capitaliste, M. Clarke, le chemin de fer transandain, de Buenos-Ayres à Santiago du Chili: traversant la chaîne des Andes, il aura 1,350 kilomètres et coûtera 150 millions. En Afrique, on pense sérieusement à un chemin de fer du Kaire à Khartoum, tout le long de la vallée du Nil, à Khartoum, c'est-à-dire au seuil de l'Afrique équatoriale, de la région des grands lacs illustrés par Baker, par Speke, par Livingstone, et où récemment Schweinfurth faisait de si belles découvertes et explorait le fleuve Ouellé, qui va probablement se jeter dans le lac Tchad, route future de la Méditerranée au golfe de Guinée!

Les Anglais ont leurs projets de chemins de fer chinois, et Sir MacDonald a tracé quatre grandes lignes, se rattachant au réseau indien et aux futures lignes russes en Sibérie. Ainsi sera conquis au commerce européen cet immense marché chinois de trois ou quatre cent millions d'habitants.

Ce marché chinois, surtout celui du sud-ouest, ses riches provinces agricoles et minières du Yun-nam et du Sze-chouan, les tente singulièrement, ces intrépides commerçants anglais. Ils essayent d'ouvrir des routes vers ces contrées abondantes en thé et en minéraux, par le nord de la Birmanie, notamment par Bahmo, dernier port du cours supérieur de l'Iraouady. Mais cette route existe par le Songkoi ou grand fleuve du Tonking. Deux négociants français, MM. Millot et Dupuis, l'ont parcourue en juin 1873, et c'est en essayant de la conquérir que s'est fait tuer récemment notre brave Francis Garnier, imprudemment engagé. Il y aurait là pour le commerce français un énorme débouché.

Mais il faut bien le dire, le commerce français ne profite guère de ces occasions; tandis que l'extrême Orient se hérise de maisons allemandes et anglaises, les maisons françaises y sont extrêmement rares. De même dans l'Amérique du Sud. Ainsi, le dernier recensement établit que sur 130 grandes maisons de commerce à Santiago, il y en a 38 anglaises, 37 allemandes, et pas une seule française. Mais passons.

Toutes ces facilités de communication donnent lieu à de grandes caravanes humaines, que mettent en mouvement bien des causes diverses. Une des prin-

cipales est la misère dans le vieux monde, qui pousse les émigrants à chercher une autre patrie. La Plata reçoit 100,000 émigrants par an. De 1868 à 1871, Montevideo en a vu débarquer 94,000. Cette ville avait 31,000 habitants en 1843, et en compte cette année 105,000. Trois provinces du Brésil comptent à elles seules 86,000 Allemands. Quant aux Etats-Unis, auxquels le recensement officiel de 1870 donne 38,513,955 habitants, ils ont reçu de 1860 à 1870, 2,491,214 immigrants, et ils comptent actuellement 5 millions et demi de citoyens d'extraction étrangère et 9,734,845 nés de pères et mères étrangers. Il y a 2,368,000 Allemands et 3,000,000 Irlandais. Sous cet afflux, le type américain, dans ses deux espèces, le Yankee et le Virginien, s'altère profondément. A cela s'ajoute la concurrence chinoise. Le fils du Céléste-Empire, prêt à travailler pour les plus bas salaires, s'infiltré en Amérique depuis qu'on y va si facilement. On en compte déjà 70,000. On ne le trouve pas seulement dans la Californie et dans l'Oregon, où le travailleur européen-américain cherche à le repousser, et forme des ligues contre lui; mais il s'établit à North-Adam, dans le Massachussets, à Pittsburg, et, même, jusque dans la ville des taillandiers, Beaver-Fall, en Pensylvanie.

Aussi est-ce un lieu commun que de parler de l'éclosion de ces « cités champignons », qui poussent en quelques jours dans le grand Ouest américain. Denison, dans le Texas, prairie au 1er janvier 1873, était ville de 4,000 habitants au 1er juillet-Galveston, aussi au Texas, a gagné en 4 ans 20,000 habitants. Le nouvel Etat du Minnesota, qui avait 760 hectares cultivés et 5,350 habitants en 1850, offre, au recensement de 1870, 75,000 hectares et 440,000 habitants. La famine aussi est une cause d'émigration: l'effroyable famine du Bengale a déterminé un courant considérable d'Indiens vers la Birmanie anglaise.

Rien de plus remarquable que la modification que le travail de l'homme fait subir à la nature. Il y a là des perspectives infinies. Non-seulement il perce les chaînes de montagnes pour unir ceux que divise le relief terrestre (tunnel du mont Cenis, du Saint-Gothard), et coupe les isthmes (isthme de Suez, isthme de Corinthe, et tôt ou tard isthme de Panama), mais le voilà qui veut créer des mers et modifier les climats. Les Russes veulent rétablir l'ancien lit du grand fleuve de l'Asie centrale, l'Amou-Daria ou Oxus, qui se jette actuellement dans la mer d'Aral, et le forcer à se jeter dans la Caspienne, ce qui ouvrirait à leurs navires une route fluviale depuis une mer qui est à eux, jusqu'au pied des monts qui séparent le Turkestan de l'Inde. En Egypte, la mise en culture et le reboisement ont à ce point changé le climat, qu'en 1873 il y a eu vingt-deux jours de pluie au Kaire, phénomène où les Arabes voient une sorte de miracle, privilège de la dynastie de Méhémet Ali. Enfin, le capitaine Roudaire vient d'exposer un projet tendant à créer une mer intérieure sur les limites de la province de Constantine et de la Tunisie. Un simple canal de 18 kilomètres creusé dans les dunes qui séparent la partie est du Chott el-Djerid de la mer, inonderait les bas-fonds sur une étendue de 320 kilomètres de long sur 50 à 60 de large: le climat de la province de Constantine et celui de la Tunisie seraient profondément modifiés: des torrents se transformeraient en fleuves navigables ou flottables. L'Assemblée nationale vient de voter un crédit pour les études préliminaires de ce projet grandiose, déclaré très-praticable par MM. Leverrier et de Lesseps.

J'aurais encore bien d'autres détails à donner sur cet immense besoin de rapprochement, d'échanges et de circulation auquel l'humanité cherche à satisfaire par

tant de progrès et par tant de travaux. Par ce qu'elle a déjà réalisé sous les régimes absurdes des armées permanentes, des guerres de conquête et de l'anarchie fiscale et économique, on peut du moins prévoir ce qu'elle réalisera quand ses progrès matériels suivront un régime scientifique et rationnel. LOUIS ASSELINE.

NOUVELLES DIVERSES

C'est avec regret que nous apprenons que M. McLeod, autrefois rédacteur du *Journal des Trois-Rivières*, est mort de consommation, le 12 courant.

NOS PORTRAITS.—Le portrait de l'hon. M. Fournier a été gravé d'après une photographie de M. Topley, d'Ottawa; celui de l'hon. M. Geoffron, d'après une photographie de M. Grenier, de Montréal; celui de l'hon. M. Letellier, d'après une photographie de M. Livernois, de Québec.

Le général Smythe, dit-on, dans le rapport qu'il va soumettre au Parlement, recommande d'organiser une petite armée permanente de 3 régiments.

On écrit de Québec: « Nous apprenons que la contestation de l'élection de M. Tremblay va se poursuivre activement. L'enquête est fixée au 4 de mars prochain. »

Un ingénieur anglais de grand mérite, M. William Allan, fondateur de la Société des ingénieurs de Londres, est décédé à Londres. Ses confrères lui ont fait de magnifiques funérailles.

A une réunion des nouveaux Directeurs de la compagnie d'Assurance « La Royale Canadienne », tenue le 2 courant, J. F. Sincennes, écrivain, a été élu Président et John Ostelle, écrivain, Vice-Président de cette institution.

Toujours occupé de rompre les liens les plus secrets et les plus intimes qui peuvent relier l'Alsace à sa mère-patrie, le gouvernement prussien aurait l'intention de fonder, à Colmar, un séminaire de rabbins israélites. Aujourd'hui, c'est encore du séminaire de Paris que le culte juif tire ses ministres.

Nous lisons dans le *Chicago Inter Ocean*, qu'une dame Canadienne-Française de cette ville, épouse de M. Peter Webber, demeurant au No 204, Wentworth avenue, a mis au monde quatre petites filles, dans la matinée du 15 janvier dernier.

Les quatre baptêmes ont eu lieu quelques jours après avec de grandes cérémonies.

Le *Franc Parleur* nous apprend que les religieuses carmélites, au nombre de huit, qui doivent se fixer à Montréal, s'embarqueront à Liverpool le 22 avril prochain; elles seront sous la protection de M. Thibault, négociant de cette ville.

Les MM. Allan ont généreusement accordé la moitié du prix du passage à ces religieuses.

Les statistiques établissent que dans l'Etat du Vermont un mariage sur 18 est dissous par le divorce. Or, la population catholique comptant pour un tiers, dans cet Etat, et les catholiques ne divorçant généralement pas, c'est donc un divorce accordé sur 12 mariages protestants, en moyenne.

C'est déjà assez joli; cependant il est à noter que le Vermont n'est pas l'Etat où le divorce fleurit le plus. Le Connecticut, le Rhode Island, l'Illinois, la Californie, etc., lui rendent des points sous ce rapport.

L'ouverture de la Législature de Terre-Neuve a eu lieu jeudi, 4 courant. Le revenu de l'année dernière s'élève à \$838,000. Le discours du Trône annonce qu'une mesure va être soumise dans le but de faire disparaître les restrictions sur le commerce du bois, qui pourra être accessible à toutes personnes du dehors qui se conformeront aux règlements. Il recommande la construction d'un chemin de fer à travers l'île, et qui aurait son terminus au Cap Race, et pourrait devenir plus tard le point de départ des steamers atlantiques.

A une assemblée générale de l'Union Saint Jean-Baptiste de Lowell, Mass., tenue le 7 courant, les Messieurs suivants ont été élus officiers pour le semestre courant:

Président, Franc Côté.
1er Vice-Président, H. Constantino.
2e Vice-Président, J. B. Jacques.
Sec.-Arc, L. P. Lamothe.
Assist.-Sec, Jules Régner.
Sec.-Corr., Wilfred Paradis.
Trésorier, Jos. Pouliot.
Ass.-Trésorier, Ed. Trépanier.
Comm.-Ordonn., Nap. Phanouf.
Ass.-Comm.-Ord., Léon LaLumière.
Sergent d'Armes, Vincent Thout.
COMITÉ: A. L. Fecteau, David Laferrère, A. G. Lay et J. L. Loiselle.

FÊTE RELIGIEUSE.—Dimanche 7 courant, jour de la purification de la Ste. Vierge, les paroissiens de Ste. Anne du Bout-de-l'Isle furent témoins d'une magnifique fête religieuse à l'occasion de l'installation d'une statue de Notre-Dame de Pitié, don généreux d'une personne qui, avant de mourir, voulut laisser un éternel gage de l'estime qu'elle avait toujours portée aux citoyens de cette paroisse.

Leur splendide église, décorée avec beaucoup de goût et d'élégance, était littéralement remplie. La cérémonie commença vers deux heures et demie de l'après-midi.

A cette occasion eut lieu une procession faite avec un ordre et un recueillement vraiment édifiants et qui fut précédée de la bénédiction de la statue par le Rév. M. Brassard, curé de Vandrevill, assisté par les R. R. MM. U. Gaudet et O. Sauvé. Le Rév. Père Gérard, S. J., donna ensuite le sermon de circonstance; le célèbre prédicateur sut comme toujours se tenir à la hauteur de sa renommée. Il prit pour texte: *Deus qui lugent*, Bienheureux ceux qui pleurent, et il fit voir en peu de mots, avec son éloquence ordinaire, la vérité de ce texte.

Le tout fut couronné par le salut solennel du très Saint-Sacrement, pendant lequel Mlles Azelie et Octavie Bastien, qui avaient été chargées de diriger le chœur, permirent d'admirer une fois de plus leur rare talent musical.

Cette belle fête, qui ne laisse rien à désirer sous tous les rapports, fait grandement honneur au pasteur de la paroisse, le Rév. G. Chevrefils.

Il est rumeur que le gouvernement a l'intention de pousser les travaux du chemin de fer du Pacifique dans la direction de Bute Inlet aussitôt que possible. Il est obligé, vu que les explorations dans la Colombie sont terminées, de dépenser au moins \$2,000,000 par année sur le chemin de cette Province, et de compléter la ligne du lac Supérieur à Esquimaux, pour 1890.

SOCIÉTÉ ITALIENNE.—Les Italiens résidents à Montréal, ont fondé une société qui doit, sous peu, demander au Parlement un acte d'incorporation. Ils se sont réunis lundi, 8 courant, et les membres suivants ont été élus officiers pour l'année courante:

Président: M. Angelo Gianelli, cou-ul d'Italie. Vice-Président: M. Dominico Spinelli. Secrétaire-Général: M. Carlo E. Bolchini. Vice-Président: M. H. Roetti. Trésorier: M. Giuseppe Gianelli. Conseillers: MM. G. Baccarini, C. Mariotti, P. Filippi, A. Rasina, A. Boltino, A. Ferabini, A. Castelletti, C. Nissini.

LE SÉNATEUR FABRE.—Les journaux de Québec rendent compte comme suit de la manifestation faite en l'honneur de la nomination au Sénat du rédacteur de l'Événement:

Lundi dernier, 8 courant, des journalistes et des littérateurs de Québec donnèrent un déjeuner à M. Fabre, à l'occasion de sa nomination comme sénateur.

Principalement composée de littérateurs et de journalistes, la réunion avait un caractère particulier, original, et on ne peut plus charmant. Il va sans dire que la causerie, les réparties ont été saupoudrées tout le temps du sel attique le plus fin.

Le déjeuner a eu lieu au club Stadacona, à 11.30 heures.

Le Dr. LaRue fut appelé à le présider. M. S. Lesage occupait la vice-présidence.

Étaient présents: MM. Marchand, G. G. et Langelier, députés à la Chambre Locale; MM. LeVasseur, l'Événement; Decelles, de la Minerve; D. Lagrave, du Canadien; Cary, du Mercury; C. W. Massiah, de la Gazette, de Montréal; M. W. Leslie Thom, du Morning Chronicle; M. Marmette, Buies, Auger, Globensky, Ed. Huot, Charlebois, Dr. Simard, G. LaRue.

Le menu se composait de Beefsteack au beurre d'Anchois; Salmis de Perdrix aux truffes; Ortolans en papillotes; Omelette aux confitures; Sardines, &c.; Bordeaux et Sauterne.

Après les toasts portés au nouveau sénateur et à la presse, la compagnie se sépara gaie et joyeuse comme elle était venue.

A 2.30 heures les membres du comité de la presse ont présenté à leur président, M. Hector Fabre, une adresse fort élogieuse.

La réunion était présidée par l'Orateur de l'Assemblée Législative, l'hon. M. J. G. Blanchet.

M. Fabre répondit à l'adresse et fut suivi de MM. Decelles et Thom.

M. Langelier proposa ensuite la santé de l'Orateur, qui fut acceptée avec plaisir.

Une dépêche spéciale de Québec à la Minerve mande que les plans des édifices publics ont été déposés au bureau de l'hon. M. Garneau, Ministre des Travaux Publics. Ces édifices formeront un vaste parallélogramme et s'élèveront sur l'emplacement des anciennes casernes des Jésuites. C'est dans cette bâtisse que les deux Chambres du Parlement Provincial tiendront leurs séances.

Les différents départements y seront aussi installés.

Les nouveaux édifices, qui seront en style Renaissance modernisée, auront deux cent vingt pieds sur deux cent huit.

Les plans ont été préparés par MM. Eugène Taché et Delorme.

SEMAINE POLITIQUE

Comme il était aisé de le prévoir, les débats du Parlement Fédéral attirent l'attention générale et jettent dans l'ombre les derniers éclats de notre Chambre Provinciale.

A Québec, d'ailleurs, les questions importantes sont épuisées; l'ordre d'amener à la barre de la Chambre les témoins récalcitrants sommés par le comité d'enquête de l'affaire des Tanneries, a été déclaré illégal, inconstitutionnel et nul, par Son Honneur le Juge Ramsay. Cet incident clôt forcément l'enquête, et il ne reste plus qu'à attendre le rapport.

L'événement sérieux du jour, celui qui préoccupe de façon bien différente notre monde politique, c'est la résolution du premier Ministre, M. McKenzie, concernant l'amnistie à accorder aux personnes compromises dans les troubles du Nord-Ouest.

Cette résolution, document officiel, qui servira de pièce au dossier devant l'histoire, demande nécessairement à être connue; aussi la donnons-nous in extenso, malgré sa longueur. Voici le texte même:

L'hon. M. McKenzie:—Que d'après les témoignages rapportés à cette Chambre, le comité nommé, durant la dernière session, pour s'enquérir des questions soulevées par les troubles du Nord-Ouest, il appert que feu Sir George Cartier, ministre de la milice et de la défense, et agissant, durant la maladie de Sir J. A. MacDonald, comme ministre de la justice, comme chef du gouvernement et comme représentant le dit gouvernement dans ses négociations avec les délégués du Nord-Ouest, en différentes circonstances, a donné à diverses personnes distinguées du Nord-Ouest, entre autres, à l'Archevêque Taché, au père Ritchot, à l'hon. M. A. Girard et à l'hon. J. Royal, l'assurance qu'une amnistie complète serait accordée par le gouvernement impérial pour tous actes commis par toutes personnes quelconques durant les troubles du Nord-Ouest, et a demandé que cette assurance fût communiquée, comme elle l'a été aux parties intéressées. Que, d'après les mêmes témoignages, il appert de plus que l'envoyé du gouvernement Canadien, l'Archevêque Taché, agissant de bonne foi dans la croyance qu'il avait autorisé à le faire, assura de fait au peuple du Nord-Ouest que le gouvernement impérial accorderait une telle amnistie; et que le gouvernement Canadien ne communiqua au peuple aucun désaveu de cette action.

Que d'après les témoignages, il appert en outre que les parties intéressées devinrent convaincues, par cette assurance, que l'amnistie en question serait accordée, et que cette conviction influera sur leur manière d'agir au point de faciliter l'acquisition du territoire du Nord-Ouest par le Canada.

Que d'après les mêmes témoignages, il appert encore qu'à l'occasion de l'incursion fémienne dirigée par W. B. O'Donohue, l'un des acteurs dans les troubles du Nord-Ouest, l'hon. A. G. Archibald, lieutenant-gouverneur de Manitoba, appela par proclamation, au nom de Sa Très-Gracieuse Majesté la Reine, tous les habitants à se rallier pour la défense du territoire, et demanda spécialement, par l'entremise du père Ritchot, l'aide de Louis Riel et de A. D. Lépine, et qu'en réponse à une lettre du père Ritchot à ce sujet, il écrivit la lettre suivante:

" Hôtel du Gouvernement, }
" 5 octobre 1871. }

" RÉVÉREND MONSIEUR,—Votre note vient de me parvenir. Vous parlez des difficultés qui peuvent empêcher M. Riel de se servir de son influence sur ses compatriotes pour les rallier à la défense de la Couronne, dans les circonstances actuelles.

" Si M. Riel me vient de l'avant, comme on le suggère, il ne doit pas craindre de voir sa liberté troublée de quelque manière que ce soit, pour me servir de vos propres expressions "pour la circonstance actuelle."

" Il est à peine nécessaire d'ajouter que le concours des Métis français et de leurs chefs, à l'appui de la Couronne, dans les circonstances actuelles, sera bienvenu et qu'il ne pourra être considéré autrement comme leur donnant droit à la plus favorable considération.

" Permettez-moi d'ajouter qu'en vous donnant cette assurance, je crois avoir droit qu'on y réponde de la même manière. En prenant

le plus tôt cette attitude, l'action des Métis n'en sera que plus gracieuse et leur influence plus favorable.

" J'ai l'honneur d'être,
" Révérend monsieur,
" Votre bien dévoué,
" (Signé,) A. G. ARCHIBALD,
" Lieut.-Gouverneur.

" Révd. Père Ritchot,
" St. Norbert."

Et que subséquemment, en réponse à une lettre qui lui fut adressée sur le même sujet par L. Riel, A. D. Lépine et P. Parenteau, il fit écrire la lettre suivante:

" Hôtel du Gouvernement, }
" Fort-Gary, 8 octobre 1871. }

" MESSIEURS,—J'ai reçu instruction de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur d'accuser réception de votre note de ce matin assurant Son Excellence de la prompte réponse des Métis à l'appel qui leur a été fait par la proclamation de Son Excellence.

" Vous pouvez dire à la population, au nom de laquelle vous écrivez, que Son Excellence est très-honoreuse de recevoir l'assurance à laquelle il s'attendait dans sa communication avec le Révd. Père Ritchot, et dont votre lettre lui fait part, et qu'il saisira la plus prochaine occasion de communiquer à Son Excellence le Gouverneur-Général cette preuve de la loyauté et de la fidélité des Métis de Manitoba.

" Vous serez agréable à Son Excellence en lui transmettant, le plus tôt possible, une liste des noms des personnes dans chaque paroisse qui désirent s'enrôler pour le service actif dans le cas actuel.

" Son Excellence compte qu'elles seront prêtes à marcher de l'avant à un moment d'avis.

" J'ai l'honneur d'être, Messieurs,
" Votre obéissant serviteur,
" (Signé,) W. F. BUCHANAN,
" Secrétaire particulier intérimaire.

" A MM. L. Riel,
" A. D. Lépine,
" Pierre Parenteau."

" Ottawa, 28 décembre 1871.

" MON CHER ARCHEVÊQUE.—J'ai pu faire l'arrangement pour l'individu dont il a été question.

" Je vous envoie maintenant une traite à vue sur la banque de Montréal pour \$1,000; pas n'est besoin de démontrer à Votre Grâce l'importance de lui payer périodiquement cet argent (disons mensuellement ou trimestriellement) et non en une seule fois, car cet argent serait gaspillé, et notre embarras recommencerait. Le paiement devrait se faire durant le cours d'un an.

" Croyez-moi, de Votre Grâce,
" Le très-obéissant serviteur,
" (Signé,) JOHN A. MACDONALD.

" Sa Grâce
" l'Archevêque de St. Boniface,
" Montréal."

Voici maintenant la motion que M. Mousseau a proposé en amendement à celle de l'hon. Premier:

" Que les trois derniers paragraphes de la dite motion soient retranchés (le bannissement de Riel et Lépine) et que les mots suivants y soient substitués:

" Que, tout en regrettant que le ministère n'ait pas cru de son devoir d'aviser Son Excellence le Gouverneur-Général, d'accorder un pardon complet à M. A. D. Lépine, cette chambre est d'opinion qu'une amnistie sans condition devrait être accordée à toutes les personnes concernées dans les troubles du Nord-Ouest pour tous les actes accomplis par eux pendant les dits troubles."

Après deux séances orageuses, le vote pris sur la motion de M. Mousseau a donné le résultat suivant:

POUR:—Messrs. Baby, Bunster, Caron, Climon, Coupal, Currier, Desjardins, Dugas, Gaudet, Gill, Harwood, Hurteau, Lanthier, Masson, McDougall (Trois-Rivières), Montplaisir, Mousseau, Ouimet, Pinsonneault, Pope, Robitaille, Rouleau, Wright (Ottawa):—23.

CONTRE:—Messrs. Appleby, Archibald, Aylmer, Bain, Barron, Barthe, Béchard, Bertram, Bigga, Blackburn, Blain, Blake, Borden, Bourassa, Bowell, Bowman, Boyer, Brooks, Brouse, Brown, Buell, Burk, Burpee (St. Jean), Burpee (Sunbury), Cameron (Ontario), Carmichael, Cartwright, Casey, Casgrain, Cauchon, Cheriton, Cheval, Church, Cookburn, Coffin, Cooke, Costigan, Cunningham, Cushing, Dawson, DeCosmos, Delorme, De St. George,

Devlin, Dondville, Donahue, Dymond, Farrow, Ferris, Fiset, Fleming, Fleisher, Forbes, Fournier, Fréchette, Galbraith, Geoffrion, Gibson, Gillies, Gillmor, Gordon, Goudge, Hagar, Haggart, Hall, Holton, Horton, Huntington, Irving, Jetté, John (Leeds), Kerr, Killam, Kirk, Kirkpatrick, Laflamme, Laird, LaJoie, Landerkin, Langlois, Laurier, Little, McDonald (Cornwall), McDonald (Glengarry), McDonnell (Inverness), McDougall (Elgin), Mackenzie (Lambton), Mackenzie (Montréal), McLennan, McMillan, McCallum, McCraney, McGregor, McIntyre, McIsaac, McKay (Colchester), McQuade, Metcalfe, Mills, Mitchell, Monteith, Moss, Murray, Norris, Oliver, Orton, Paterson, Pelletier, Perry, Pettis, Pickard, Platt, Plumb, Pouliot, Poser, Ray, Richard, Robillard, Rochester, Roscoe, Ross (Durham), Ross (Middlesex), Ross (Prince Edward), Ryan, Rymal, Scatcherd, Scriber, Shibley, Sinclair, Skinner, Smith (Peel), Smith (Westmoreland), Suider, Stephenson, St. Jean, Taschereau, Thibaudeau, Thompson (Cariboo), Thompson (Haldimand), Thompson (Welland), Tremblay, Trow, Tupper, Vail, Wallace (Albert), Wallace (Norfolk), White, Wilkes, Wood, Wright (Pontiac), Young:—152.

La motion du gouvernement ayant été alors mise aux voix fut adoptée sur la division ci-dessous:

POUR:—Archibald, Aylmer, Bain, Barron, Barthe, Béchard, Bertram, Biggar, Blackburn, Blair, Blake, Borden, Bourassa, Bowman, Boyer, Brooks, Brouse, Buell, Burke, Burpee (St. Jean), Burpee (Sunbury), Cameron (Ontario), Carmichael, Cartwright, Casey, Casgrain, Cauchon, Chariton, Cheval, Church, Cookburn, Coffin, Cook, Costigan, Coupal, Cunningham, Cushing, Dawson, DeCosmos, Delorme, De St. Georges, Devlin, Donahue, Dymond, Ferris, Fiset, Fleming, Forbes, Fournier, Fréchette, Galbraith, Geoffrion, Gibson, Gillies, Gillmor, Gordon, Goudge, Hagar, Hall, Holton, Horton, Huntington, Irving, Jetté, Kerr, Killam, Kirk, Laflamme, Laird, LaJoie, Landerkin, Langlois, Laurier, McDonald (Cornwall), McDonald (Glengarry), McDonnell (Inverness), McDougall (Elgin), Mackenzie (Lambton), Mackenzie (Montréal), McLennan, McCraney, McGregor, McIntyre, McIsaac, McKay (Colchester), Metcalfe, Mills, Moss, Murray, Norris, Oliver, Paterson, Pelletier, Perry, Pettis, Pickard, Pouliot, Poser, Ray, Richard, Robillard, Roscoe, Ross (Durham), Ross (Middlesex), Rymal, Scatcherd, Scriber, Shibley, Sinclair, Skinner, Smith (Peel), Smith (Westmoreland), Suider, Stirtton, St. Jean, Taschereau, Thibaudeau, Thompson (Haldimand), Thompson (Welland), Tremblay, Trow, Vail, Wallace (Albert), Wilkes, Wood, Young—total 126.

CONTRE:—Appleby, Baby, Bowell, Brown, Bunster, Caron, Climon, Currier, Desjardins, Donville, Dugas, Farrow, Fletcher, Gaudet, Gill, Haggart, Harwood, Hurteau, Jones (Leeds), Kirkpatrick, Lanthier, Little, MacDonald (Kingston), McMillan, Masson, McCallum, McDougall (Trois-Rivières), McQuade, Mitchell, Monteith, Montplaisir, Mousseau, Orton, Ouimet, Pinsonneault, Platt, Plumb, Pope, Robitaille, Rochester, Ross (Prince Edward), Rouleau, Ryan, Stephenson, Thompson (Cariboo), Tupper, Wallace (Norfolk), White, Wright (Ottawa), Wright (Pontiac)—total 50.

En France, sur le bill d'organisation du sénat, un amendement a été présenté, pourvoyant à ce que les sénateurs soient choisis de la même façon que les députés pour l'Assemblée; l'amendement a été adopté par un vote de 354 contre 310.

Après avoir adopté en détail les clauses du projet de loi concernant l'organisation du Sénat, la crise vient de se terminer par le rejet du projet à la troisième lecture.

Le vote a donné pour l'adoption 345 voix, contre, 357.

Une différence de 12 voix.
A. ACHINTRE.

ECHOS DE PARTOUT

Le célèbre ingénieur anglais Lloyd vient de mourir à Arley-House, près de Bewley.

Une loi a été présentée au Parlement Allemand prohibant l'importation des pommes de terre des pays étrangers. Cette mesure a pour but de préserver les autres pommes de terre de l'insecte destructeur du Colorado.

On vient de replacer dans les mairies de Paris les registres destinés à l'inscription par les propriétaires des locaux vacants offerts aux locataires. C'est là une mesure utile qui peut rendre service à tout le monde. Le registre, déposé sur un pupitre dans le vestibule de la mairie, peut être consulté par toute personne sans la moindre rétribution.

L'entretien du personnel des palais du Grand-Seigneur n'est pas une légère charge pour le trésor Ottoman, si l'on en juge par quelques chiffres suivants. Chaque jour les fournisseurs de la cour ont à livrer aux cuisiniers douze cents moutons et deux mille poules et poulets. La bougie représente une dépense de 60,000 francs par mois !.....

Un des premiers actes du nouveau gouvernement des îles Fidji a été de lancer une déclaration abolissant une forme modifiée de l'esclavage en vigueur jusqu'ici et par laquelle tous les contribuables qui ne pouvaient pas payer les charges qui leur étaient imposées devaient racheter leur dette par un travail forcé chez les blancs. Ces malheureux sont tous libérés aujourd'hui. Leurs maîtres ont reçu des compensations.

Peu de colonies ont commencé leur carrière sous des auspices aussi favorables. Un service régulier de bateaux à vapeur entre les îles Melbourne et Sydney est déjà établi.

L'Allemagne opère en ce moment une réforme monétaire dont le principal élément est le rejet de l'argent et l'adoption de l'or comme étalon unique. Actuellement la monnaie d'argent circule encore en Prusse, et il est probable que la mise en vigueur de la nouvelle loi monétaire subira quelques années de retard. On a remarqué, en effet, que par une loi d'échange qui s'impose d'elle-même sans aucun souci des lois ou des règlements, la nouvelle monnaie d'or que le gouvernement a essayé de lancer dans la circulation n'a pas servi aux transactions, mais elle a disparue, fondue dans les creusets allemands ou étrangers.

On a remarqué que les forts impôts qui frappent les alcools de consommation ont fait diminuer la quantité de ces produits livrés au commerce. Tandis qu'en 1820 on consommait en France 350 mille hectolitres d'eau-de-vie, que cette quantité s'est élevée à 620 mille en 1850, à 980 mille en 1869, elle s'est abaissée à 768 mille en 1872. C'est encore beaucoup sans doute. En France, en 1868, la statistique relevait un nombre de 373 mille cabarets où se débitaient les liqueurs alcooliques.... Que de gens il leur a fallu vouer à la misère, envoyer à l'hôpital des aliénés ou même tuer, afin de pouvoir végéter eux-mêmes !.....

Les Pastilles du Dr. Nelaton, contre le Rhume, maladie de bronches, maux de Gorge et Consommation, produisent toujours l'effet désiré. — Lafond et cie, 25 cents la boîte.

LE MOT DE L'ENIGME

« Ce qu'il y a de plus digne d'être montré aux hommes, c'est une âme humaine. »
"The one thing worth showing to mankind is a human soul."
(BROWNING.)

XII
(Suite)

Lui-même avait voulu décider avec un soin minutieux qu'elle serait sa parure, et j'avais été heureuse de l'admiration avec laquelle il m'avait regardée.

Il n'y avait pas de complication pour moi ; je tenais à lui plaire, je ne tenais pas à plaire, et quant au grand monde où il allait m'introduire, j'y entrais avec la gaieté et la curiosité d'une enfant, avec l'intérêt ardent que m'inspirait toute chose nouvelle ; mais la satisfaction de me sentir belle, l'enivrement ou même l'émotion qui naît de la vanité, j'y étais devenue étrangement inaccessible, et puisque je remarquais ce fait encore une fois, j'ajoutai qu'il fut le résultat d'une céleste et exceptionnelle faveur, puisqu'à une époque si peu lointaine encore de ma courte vie, ma mère avait cru voir cette herbe mauvaise grandir en moi et jeter déjà une ombre empoisonnée sur le fond pur et droit de mon âme. Cette herbe avait été fauchée dans un seuil jour d'orage, et une main divine en avait arraché jusqu'à la dernière racine. Cette grâce singulière (prélude de celle beaucoup plus grande encore dont je devais être l'objet plus tard) fut-elle accordée à l'ardente prière de ma mère mourante ? le fut-elle à la sincérité désespérée du repentir qui s'empara alors de mon âme ? Ce sont là des mystères de miséricorde que je ne puis essayer de sonder. Mais il est certain que j'étais ainsi préservée de l'un des grands dangers qui attendent la plupart des femmes dans le monde. J'étais bien loin, hélas ! d'être invulnérable sur tous les points, mais je l'étais sur celui-là.

Toutefois, je n'avais pas encore été mise à une épreuve aussi décisive. Jamais encore je n'avais vu ou imaginé un pareil éclat. Je

fus ravie, charmée, je m'amusai franchement ; néanmoins l'encens qu'on me prodigua ne fut pour rien dans le plaisir de la soirée ; il ne fit que me causer le malaise d'une timidité qui gâta beaucoup mes jouissances, et je pensai sincèrement que, si j'avais été moins belle ou moins parée, en un mot moins regardée, j'aurais été plus à mon aise et plus heureuse.

Dans mon embarras, j'avais été satisfaite de trouver Lorenzo toujours près de moi, d'autant mieux que je n'avais nulle idée que ce ne fût pas absolument l'usage ; je vis cependant, non sans surprise, qu'il suivait chacun de mes mouvements avec une attention étrange, et qu'il écoutait de même chacune des paroles que je répondais à celles qui m'étaient adressées. D'autres peut-être ne l'eussent pas remarqué comme moi, mais je connaissais son regard rapide et scrutateur, sa physiognomie expressive dont il n'était pas toujours le maître, et je connaissais aussi l'art avec lequel il savait paraître occupé de ce qui se passait d'un côté, tandis que son attention tout entière était absorbée par ce qui se disait de l'autre. Bref, je sentis qu'il ne m'avait pas perdue de vue un seul instant de la soirée, et que pas une de mes paroles ne lui avait échappée, et je me demandais si sa tendresse pour moi était le motif unique de cette préoccupation constante et marquée.

C'était là le premier motif de ma distraction. Le second, c'était précisément ce qui se passait devant moi, et la conversation à laquelle je ne prenais aucune part, que j'écoutais à peine, mais dont j'étais le passif témoin. Comment Lorenzo pouvait-il se plaire aux récits futiles, aux commérages insignifiants, aux plaisanteries douteuses de Landolfo Landini ? Comment pouvait-il le questionner, lui répondre, l'encourager à poursuivre ? Lorenzo était pourtant un tout autre homme que son cousin ; c'était tout le contraire d'un désœuvré. Il avait accompli, au prix de grands efforts et d'incroyables fatigues, de lointains et hasardeux voyages ; il en avait rapporté des connaissances nombreuses et variées. Il était capable d'un travail assidu. Un talent comme le sien n'avait pu s'acquiescer que par une profonde étude de mille sujets divers, aussi bien que par une pratique longue, sérieuse, persévérante, de l'art où il était parvenu à exceller. On ne peut, en vérité, concevoir la frivolité chez un artiste, et cependant cette anomalie existe. Je l'ai remarquée plus tard chez d'autres comme elle me frappait en ce moment chez Lorenzo. Cela veut dire sans doute que, pour s'élever au-dessus des régions vulgaires et pouvoir s'y maintenir, le génie et le talent ne peuvent, pas plus que l'âme, se passer de Dieu !

Enfin la matinée s'écoula, et vers quatre heures, nous montâmes en calèche pour faire une longue promenade, dont la première heure devait être consacrée à de nombreuses emplettes. Lando Landi nous escortait, la parfaite connaissance des boutiques de Paris étant l'une de ses spécialités. Il savait surtout où se trouvent ces curiosités qui sont presque des objets d'art et qui ont le don précieux, pour ceux qui les vendent, d'obliger celui qui a fait un premier achat à le répéter à l'infini, chaque nouvel objet du même genre ajoutant à la valeur du premier aux yeux des connaisseurs, et l'appât venant en mangeant, en pareille matière, plus qu'en aucune autre.

Nous fîmes une séance de plus d'une heure dans la première boutique où nous nous arrêtâmes. Lorenzo se trouvait dans son élément. Il était, en effet, en toutes choses un vrai connaisseur : bronzes, porcelaines, meubles de toutes les époques, bois sculptés de tous pays, vieilles tapisseries, il examinait tout d'un œil sûr et expérimenté, et le marchand, voyant à qui il avait affaire, exhuma du fond de ses tiroirs des trésors cachés au vulgaire, et multipliait les tentations, auxquelles Lorenzo semblait fort peu enclin à résister. Quant à moi, j'étais assise près du comptoir, regardant avec assez d'indifférence les divers objets qu'on étalait devant moi et dont je n'étais pas en état d'apprécier le mérite un peu conventionnel. Je fus également étonnée de la valeur et du nombre des achats de Lorenzo, mais on somme cette séance ne m'intéressa pas beaucoup, et je fus bien aise d'en voir la fin.

— Bravo, Lorenzo ! dit Lando dès que nous fûmes remontés en voiture. Tu n'y vas pas de main morte ! A la bonne heure, c'est comme cela que j'aime à voir dépenser l'argent des autres. Cela me console du chagrin de n'en pas avoir moi-même à jeter par la fenêtre !

— J'ai à renouveler en totalité le mobilier de ma maison de Sicile, dit Lorenzo, et de plus à orner ma maison de Naples, qui est encore tout à fait indigne de celle qui l'habite.

— Quelle plaisanterie, Lorenzo, lui dis-je, vous savez bien que je trouve qu'il n'y manque rien.

— C'est un effet de votre grande jeunesse, ma belle cousine, dit Lando. Attendez un peu et vous verrez tout ce qui vous deviendra indispensable, lorsque vous serez depuis quelque temps à Paris.

— En tout cas, dit Lorenzo, c'est le moment ou jamais pour moi de me passer quelques fantaisies. J'entre en ménage, je n'ai guère gaspillé que le tiers de ma fortune actuelle, et je suis parfaitement tranquille sur celle qui m'attend. Tout le monde sait qu'une cause plaidée par don Fabrizio dei Monti est une cause gagnée.

En ce moment, une femme belle et remarquablement vêtue passa près de nous, dans une élégante calèche, et la conversation prit soudainement un autre cours. Lorenzo, sans parler, interrogea son cousin du regard, et Lando, à demi-voix, se mit à lui donner des renseignements auxquels une répulsion instinctive m'empêcha de prêter l'oreille.

Je commençais à le prendre furieusement en grippe, ce cousin Landolfo, et il eût été fort étonné, je pense, s'il avait deviné de quel œil je regardais en ce moment sa prétendue jolie figure ! C'était un de ces types, admirés parfois hors d'Italie parce qu'ils sont un peu différents de ceux que l'on a sous les yeux et que les étrangers ne peuvent deviner à quel point ils sont vulgaires. Un teint brun, de beaux yeux peut-être, de belles dents je crois, des cheveux noirs et frisés, tout cela formait à mes yeux l'ensemble le plus déplaisant, et sans entendre un mot de ce qu'il disait en ce moment, je savais, à n'en pouvoir douter, que jamais de sa vie il n'en prononcerait un seul qui me semblât valoir la peine d'être écouté.... Enfin, nous quittions les boulevards, nous traversâmes les Champs-Élysées, et nous voici à l'ombre du bois de Boulogne. Tandis que mes deux compagnons causent ensemble en baissant la voix, je me livre à la jouissance de retrouver un peu de fraîcheur et de respirer plus à mon aise, car peu habituée à sortir en été au milieu du jour, la chaleur m'avait semblé accablante. Du reste, j'étais peu émerveillée de cette nature qui n'avait rien de frappant pour des yeux accoutumés aux plus beaux sites de la terre. Étrangère comme je l'étais à cette vie de Paris, dont le charme laisse si souvent un souvenir qui finit par effacer tous les autres, les objets n'étaient encore revêtus pour moi d'aucun prestige étrange à ce qu'ils étaient en eux-mêmes. Vus ainsi, les musées, les églises, les palais, me semblaient moins grandioses et moins riches que ceux que nous venions de parcourir, les promenades moins variées et moins pittoresques. Il me manquait surtout cet horizon magnifique qui, presque partout en Italie, occupe le fond du tableau, et appelle les yeux et la pensée plus loin et plus haut que tous les trésors accumulés par l'art et l'histoire dans les villes italiennes.

Et cependant, qui peut le nier ? cette ville de Paris possède le don de se faire préférer à tous les lieux du monde. Elle a pour chaque personne une langue différente et se fait entendre de tous. Elle est riche en toutes choses et elle peut donner indistinctement tout ce qu'on lui demande, depuis le mal dans son excès le plus pervers, jusqu'au bien dans son excès le plus sublime, depuis les extravagances les plus raffinées de la mode, jusqu'aux renoncements les plus extrêmes de la charité, depuis le plaisir sous son aspect le plus dangereux, jusqu'à la piété sous sa forme la plus parfaite. Elle encense le vice et la vanité plus qu'on n'ose le faire ailleurs, et cependant elle s'honore de pouvoir montrer des exemples de vertu, de dévouement et d'humanité presque uniques au monde.... En un mot, chacun,

pour une raison différente, se trouve là mieux que partout ; celui qui aime Paris a peine à aimer autant aucun autre lieu ; celui qui y a vécu se résigne difficilement à vivre ailleurs, et c'est la seule ville de la terre qui ait pu disputer à Rome l'honneur d'être une patrie universelle.

XIII

Ce soir-là, nous fûmes à l'Opéra. Le lendemain, ce fut à un autre théâtre. Puis vinrent des invitations sans nombre ; et une série de dîners, de matinées et de soirées se succédèrent sans relâche. Je me garderai d'en faire ici l'énumération ; j'écris l'histoire de mon âme plutôt que celle de ma vie extérieure. Je dirai donc seulement que lorsque ce mouvement se fut continué pendant quelques semaines, je me trouvai dans la disposition la plus singulière et la plus désagréable.

MME. AUGUSTUS CRAVEN.

(A continuer.)

Acte concernant la Faillite 1869 ET SES AMENDEMENTS.

DANS L'AFFAIRE DE DESMARTEAU & BRISEBOIS, DE MONTREAL, FAILLIS.

Je soussigné, JOHN WHYTE, de la cité de Montréal, syndic officiel, ai été nommé syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de me présenter leurs réclamations dans le délai d'un mois, et par les présentes, les notifiés de se réunir au bureau de Whyte, Kerr et Lefebvre, Bâtisse de la Cour, rue St. Sacrement, en la cité de Montréal, JEUDI, le onzième jour de Mars prochain, à onze heures de l'avant-midi, pour l'examen des faillites, et pour l'arrangement, en général de toutes les affaires de la succession.

JOHN WHYTE,

Syndic.

Montréal, 8 Février, 1875.

6-6-2-85

LA BANQUE DU PEUPLE

DIVIDENDE No. 79.

Les Actionnaires de la Banque du Peuple sont par les présentes notifiés qu'un

Dividende Semi-Annuel de Quatre par Cent,

pour les six mois courant, a été déclaré sur le Fonds Capital, et sera payable aux bureaux de la Banque.

LUNDI LE PREMIER MARS PROCHAIN,

et les jours suivants.

Le Livre de Transit sera fermé le 15 au 28 Février inclusivement.

Par ordre du Bureau des Directeurs,

A. A. TROTIER,

Secrétaire.

Montréal, 30 Janvier 1875.

6-6-3-82

LA BANQUE DU PEUPLE

AVIS.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE des Actionnaires de la Banque du Peuple, aura lieu aux Bureaux de la Banque, Rue St. Jacques, LUNDI, le PREMIER MARS prochain, à TROIS heures P. M., conformément aux 15ème et 17ème clauses de l'Acte d'Incorporation.

Par ordre du Bureau des Directeurs,

A. A. TROTIER,

Cassier.

Montréal, 30 Janvier 1875.

6-6-3-83

MAGNIFIQUES CADEAUX DU JOUR DE L'AN ! !

OVIDE FRECHETTE,

LIBRAIRE-ÉDITEUR,

CAISSE D'ÉCONOMIE, RUE ST. JEAN, N. V., QUÉBEC.

Mr. O. FRECHETTE vient de recevoir de Paris et de Londres un assortiment complet d'articles de Fantaisie et du dernier Goût pour étrennes de Noël et du jour de l'An. On trouvera dans sa Librairie un choix complet de livres d'Église très-élégamment reliés avec agrafes et coins imitant parfaitement l'or et l'argent, objets de piété en général, Fantaisies pour étagères, statuettes d'un fini irréprochable, Gravures fines, Chromos Variés, Albums pour Photographies, Fournitures de Bureaux, Papeterie fine, Boîtes de Mathématiques, de Couleurs, Plumes et Porte-Plumes d'or et d'argent, etc., etc. Mr. O. FRECHETTE tient aussi les livres Classiques, la Littérature des meilleurs Auteurs Français et Anglais. Les amateurs du beau, sont instamment priés de venir visiter cet établissement. 10-49-52-4

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

CONTRE LE FEU ET LES ACCIDENTS DE LA MER.

CAPITAL SOUSCRIT, - - - \$4,000,000.00

Comptant près de 2000 Actionnaires.

Les Fonds destinés au paiement des Réclamations, excèdent Sept Cent Mille Dollars.

Cette Compagnie est prête à accepter toutes espèces de Risques contre le Feu à des taux modérés. Toutes les Réclamations seront payées immédiatement après que la perte sera établie.

BRANCHE DE LA MARINE.

Cette Compagnie est prête à émettre des polices sur les Navires de Navigation Intérieure, et sur la cargaison portée par les voiliers et les vapeurs de navigation intérieure à des taux aussi avantageux que toute autre Compagnie de première classe. Des Polices à découvert pour des risques de navigation intérieure sont émises à des Taux Spéciaux. Les Pertes sont évaluées en équité et promptement payées au Bureau principal.

DIRECTEURS — HON. JOHN YOUNG, Président.

J. F. SINCENNES, Vice-Président.

ANDREW ROBERTSON, J. R. THIBAudeau, L. A. BOYER, M. P.

JOHN OSTELL, W. F. KAY, M. C. MULLARKY, ANDREW WILSON,

Secrétaire-Trésorier, ARTHUR GAGNON, Gérant Général, ALFRED PERRY.

Gérant de la Branche Marine, CHAS. G. FORTIER.

BANQUIERS — BANQUE DE MONTREAL.

BANQUE DU PEUPLE.

5-46-52-1